



NEIGE OU PLUIE VERGLACANTE, DÉGAGEMENT GRADUEL.
MINIMUM: -6°, MAXIMUM: 2°.
DEMAIN: BEAU. DÉTAILS PAGE A 2

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents. Îles de La Madeleine: 90 cents

AUJOURD'HUI



La CSN accuse les coroners de complicité avec la SQ

La deuxième autopsie conclut à une « commotion cérébrale causée par un coup »

■ QUÉBEC — Accusant de nouveau la Sûreté du Québec d'avoir « tué » M. Gaston

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Harvey lors d'une manifestation devant le Manoir Richelieu

à Pointe-au-Pic, le président de la CSN, M. Gerald Larose, a accusé hier la SQ de « cover up » et les coroners, de complicité.

« J'accuse la Sûreté du Québec d'avoir monté un scénario, a-t-il déclaré; j'accuse les coroners d'avoir été les complices de ce scénario. »

M. Larose a révélé que, selon la deuxième autopsie pratiquée à la demande de la famille et de la CSN par le Dr Pierre Fournier, pathologiste d'Ottawa, M. Harvey, 38 ans, est décédé d'asphyxie « causée par l'aspiration de vomissure à la suite d'une commotion cérébrale causée

par un coup subi sur le dessus de la tête. »

« S'il n'avait pas reçu ce coup à la tête, il ne serait pas mort », a précisé par la suite le Dr Fournier dans une conversation téléphonique avec la Presse Canadienne. Écartant l'hypothèse d'une chute, il a fait remarquer

que, normalement, « une personne qui tombe se frappe le côté, le devant ou l'arrière de la tête. Elle peut difficilement tomber sur le dessus de la tête. »

Le médecin a dit ne pas comprendre que la première autopsie n'ait révélé aucune marque
voir LAROSE en A 2

● STEVENS

Mme Noreen Stevens affirme qu'elle n'a jamais discuté de l'administration des entreprises familiales ni d'affaires gouvernementales avec son mari lorsque celui-ci était membre du cabinet fédéral.
page B 1



● MARCEL MASSE

À l'occasion d'une entrevue exclusive, le ministre de l'Énergie, Marcel Masse, explique à LA PRESSE la stratégie qui a amené le gouvernement conservateur à accorder à Canadair le contrat d'entretien des CF-18.
page B 1

● SECTEUR PARAPUBLIC

Un premier syndicat du secteur parapublic, formé de 235 employés de la Société des alcools, accepte l'augmentation de traitement offerte par l'État à ses 300.000 salariés.
page B 1

● LOI 101

Des plaintes sont portées par la Commission de surveillance de la langue française contre six entreprises commerciales de la région de Montréal qui auraient enfreint les dispositions de la Loi 101.
page A 3

La hausse du prix du timbre est reportée

■ OTTAWA — Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, responsable de l'administration de la Société canadienne des postes, M. Michel Côté, a reculé hier devant les pressions de ses collègues du caucus conservateur, et décidé de renvoyer pour étude à un comité des Communes l'augmentation prévue de deux cents des timbres-poste.

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

Du même coup, il a retardé la mise en application des différentes recommandations de la Société des postes, qui déposait au même moment son plan général qui lui permettrait d'améliorer son service tout en devenant financièrement rentable, comme le souhaite le gouvernement.

M. Côté a été forcé, après la réunion de son caucus en matinée, de rappeler en catastrophe tous les documents et les exemplaires d'un discours qu'il devait prononcer aux Communes pour apporter les modifications que l'attitude agressive de son caucus lui avait dictées, retardant d'une heure l'annonce modifiée en Chambre et la conférence de presse de la Société des postes.

Embêté, le ministre a été obligé de se plier et d'accepter l'idée de nouvelles consultations et de demander au président de la Société des postes, M. Donald Lander, un délai d'au moins un mois, en plus de la période normale prévue de 60 jours après avoir été publiée dans la Gazette du Canada.

« A cause de la préoccupation et des commentaires exprimés par mes collègues et les différents groupes concernés, j'ai pensé qu'il était utile, et le cabinet a souscrit à mon idée, de renvoyer toute cette question à un comité qui se penchera sur le dossier et fera rapport », a dit le ministre à sa sortie des Communes.

Le ministre responsable et la direction des Postes comptaient sur cette augmentation pour réduire et même éliminer le déficit annuel encouru par le service depuis 1958.

En 1985-86, les recettes atteindront \$2,757 milliards, les dépenses \$2,968 milliards et le déficit prévu sera de \$184 millions. En 1981, le déficit s'établissait à \$588 millions.

Le plan retardé, hier, devait le réduire à \$132 millions en 1986-87 et à \$30 millions en 1987-88. Un des éléments du plan général de la Société des postes, établi il y a quatre ans lors de la transformation du ministère des Postes en société d'État, était d'atteindre

voir HAUSSE en A 2



Devant les pressions des députés du gouvernement, le ministre de l'Expansion industrielle régionale a décidé de renvoyer pour étude à un comité la hausse prévue de deux cents du timbre-poste. Le ministre responsable et la direction des Postes comptaient sur cette augmentation pour réduire et même éliminer le déficit annuel encouru par le service depuis 1958.
photolaser CP

PRÉSIDENT DE LA BOURSE DEPUIS JUIN 1985

André Saumier remet sa démission

■ Le président de la Bourse de Montréal, M. André Saumier, a démissionné de ses fonctions pour poursuivre d'autres intérêts.

La nouvelle a été annoncée hier soir par M. André Desautels, président du Conseil des gouverneurs de la Bourse, qui a précisé que bien que cette démission entre en vigueur immédiatement, M. Saumier avait accepté d'agir en qualité de conseiller spécial de la Bourse jusqu'au 5 janvier, et de prendre en charge à ce titre certains mandats spécifiques.

M. Saumier, qui est âgé de 54 ans, avait assumé ses fonctions le 1er juin 1985, succédant à M. Pierre Lortie, démissionnaire. Sous sa direction, la Bourse de Montréal a poursuivi sa percée des marchés boursiers canadiens et a connu un nombre record de nouvelles inscriptions à sa cote, consolidant sa situation financière et administrative et confirmant le haut profil de Montréal au sein du monde financier canadien et international.

La carrière de M. Saumier a connu des péripéties peu communes, puisque, après être entré, en 1951, au noviciat des Pères Sainte-Croix, à Rome — il se destinait à la prêtrise — il constatait, sept ans plus tard, alors qu'il enseignait au Collège Saint-Laurent, que le sacerdoce lui pesait et demanda une dispense.

Après avoir occupé plusieurs
voir SAUMIER en A 2

SOMMAIRE

Ann. classées..... E 11 à E 13, F 1 à F 7

Arts et spectacles
— Informations..... G 1 à G 5
— Horaires..... C 4, C 5
Bandes dessinées..... F 2
Décès, naissances, etc..... F 7
Economie..... E 1 à E 11
Êtes-vous observateur? ... E 12
FEUILLETON
Le sorcier..... F 1
Horoscope..... E 13
Le monde..... C 1 à C 3, C 6, C 7
Mots croisés..... F 5
« Mot mystère »..... F 4
Quoi faire aujourd'hui..... C 4
Télévision..... G 1, G 2
Vivre aujourd'hui
— Décoration..... D 1 à D 3

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés..... 14
Rejean Tremblay..... 5

La cohabitation s'amorce sur le ton du défi à Washington

■ WASHINGTON (d'après AP, UPI, AFP, CP et Reuter) — La nouvelle cohabitation entre une Maison-Blanche républicaine et le premier Congrès entièrement démocrate en six ans a débuté hier sur le ton du défi, en dépit des assurances de bipartisme et de coopération de part et d'autre.

« Je vais accueillir le nouveau Congrès dans un esprit de coopération bipartite », a déclaré le président Ronald Reagan à ses collaborateurs à la Maison-

Blanche. « Mais j'ai été élu pour quatre ans et notre agenda demeure inchangé: j'entends voir à sa pleine réalisation. Croyez-moi, Washington n'a encore rien vu », a-t-il ajouté.

M. Robert Byrd, sénateur démocrate de Virginie de l'Ouest, dont le parti contrôle désormais 55 sièges au Sénat contre 45 sièges aux républicains, a dé-

claré pour sa part qu'il « ne recherchera pas la confrontation » avec la Maison-Blanche, mais à condition que celle-ci « abandonne son arrogance, son esprit partisan et ses tactiques obstructionnistes ».

Dans le Sénat sortant, les républicains détenaient 53 sièges et les démocrates 47.

« Le président Reagan peut

éviter de devenir un *lame duck* s'il est réaliste », a ajouté Byrd, rappelant le sort qui attend en fin de mandat tout dirigeant élu aux États-Unis. Il reste encore deux années au deuxième et dernier mandat de M. Reagan, qui ne peut se représenter en 1988.

« Notre chance nous a certes abandonnés mardi », a commenté M. Mitch Daniels, directeur politique de la Maison-Blanche, devant la poussée de
voir DÉFI en A 2

■ La suite de nos informations
page C 1



...POURTANT, GRAPHIQUEMENT PARLANT IL S'EN VENAIT BIEN MEUX QUE D'ÊTRE... PENSEZ-Y!

Toutes les 9 minutes, Royal LePage vend une maison quelque part au Canada.

842-5011



ROYAL LEPAGE

CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

PLUTÔT QUE L'ENSEIGNEMENT PRÉCOCE

Le Conseil encourage l'anglais intensif

Le Conseil supérieur de l'Éducation juge « intéressante » la proposition du ministre de l'Éducation, M. Claude

ANDRÉ PRATTE

Ryan, de permettre l'enseignement de l'anglais dès la première année, mais estime qu'il y a de meilleurs moyens d'améliorer l'enseignement de la langue seconde au Québec.

Le président du Conseil, M. Pierre Lucier, a résumé ainsi l'avis qu'a publié hier cet organisme gouvernemental chargé de conseiller le ministre : « Voici un moyen qui est éprouvé ; nous n'avons pas de raison de dire que c'est mauvais. Mais nous ne sommes pas chauds ; nous ne pensons pas que ce soit la solution ».

M. Ryan a annoncé le 30 septembre dernier son intention de

permettre à certaines commissions scolaires de commencer l'enseignement de l'anglais dès la première année, plutôt qu'en quatrième année comme c'est le cas présentement.

Le ministre a alors déclaré qu'il n'autoriserait un tel changement que dans les commissions scolaires où la demande des parents serait forte et où l'enseignement du français était de qualité.

Le Conseil supérieur de l'Éducation affirme que le ministre devrait donner priorité à l'amélioration de l'enseignement de l'anglais qui se fait présentement.

L'organisme rappelle que, dans un avis publié en 1984, il avait souligné « que les commissions scolaires n'accordaient pas toutes à l'anglais le temps prévu par le régime pédagogique et y affectaient trop souvent des enseignants aux compétences linguistiques douteuses ».

Cette situation n'a apparemment pas changé, et aujourd'hui encore, le Conseil considère que « plus déterminantes que le moment où peut commencer l'enseignement de l'anglais, c'est la nature et la qualité des dispositifs mis en place qui importent au premier chef ».

Le Conseil croit qu'il existe une méthode plus prometteuse que l'enseignement précoce de l'anglais comme langue seconde.

«Bain linguistique» Il s'agit de « bain linguistique », c'est-à-dire l'enseignement intensif de l'anglais pendant une courte période.

«Lorsque la police et le reste de l'appareil de la justice conspirent pour échapper à la règle du droit, c'est contre la démocratie elle-même qu'il y a conspiration», a déclaré M. Larose. Cela étant dit, le président de la CSN ne croit pas que son intervention vienne mettre de la pression sur le juge Robert Sanfaçon, nommé coroner ad hoc pour faire enquête sur les circonstances de la mort.

«L'accuse la Sureté du Québec d'avoir monté un scénario, a-t-il déclaré. Et j'accuse les coroners d'avoir été les complices de ce scénario.»

LAROSE

SUITE DE LA PAGE A 1

de violence. Il a précisé que la victime avait consommé de l'alcool, soulignant que « l'alcool augmente la gravité d'un coup à la tête ».

Au cours d'une conférence de presse hier à Québec, le président de la CSN a déclaré que la conclusion de cette deuxième autopsie pratiquée sur le corps de M. Harvey, décédé le 25 octobre, contredit « la version que veut imposer la police et l'appareil judiciaire » dans cette affaire.

Cela contredit effectivement la version officielle donnée par le coroner, M. Marc-André Bouliane, quelques heures après que le Dr Georges Miller, pathologiste, eut pratiqué une première autopsie dans la nuit du 25 au 26 octobre à l'hôpital de La Malbaie.

La conclusion du Dr Fournier contredit également celle de la Sureté du Québec qui, dans les heures qui ont suivi les événements, affirmait par la voix d'un porte-parole que « le résultat de l'autopsie (celle de la nuit du 25 au 26 octobre) a démontré que M. Harvey n'a pas été battu ».

Selon la version du coroner, le Dr Miller n'a relevé dans son autopsie aucun traumatisme mortel apparent, ni côte fracturée et encore moins de marque de coup porté à la tête.

Hier, M. Larose n'a pas seule-

ment maintenu les accusations qu'il avait portées contre la Sureté du Québec, lui reprochant d'avoir tué M. Harvey, il a de plus accusé ce corps policier d'élite d'avoir monté un scénario genre « cover up » autour du décès de M. Harvey et accusé les coroners de s'en être fait les complices.

«Lorsque la police et le reste de l'appareil de la justice conspirent pour échapper à la règle du droit, c'est contre la démocratie elle-même qu'il y a conspiration», a déclaré M. Larose.

Cela étant dit, le président de la CSN ne croit pas que son intervention vienne mettre de la pression sur le juge Robert Sanfaçon, nommé coroner ad hoc pour faire enquête sur les circonstances de la mort.

En tout cas, a-t-il dit en substance, pas plus que ne l'a fait la Sureté du Québec depuis une dizaine de jours, en révélant les antécédents judiciaires de la victime.

«Dans ce genre d'opération pour discréditer une victime, on connaît bien les tactiques de la Sureté du Québec, a dit M. Larose. Elles consistent à diluer les antécédents des victimes pour faire en sorte qu'elles deviennent coupables plutôt que victimes.»

En guise d'exemple, le président de la CSN a cité l'affaire O'Carroll contre le policier de la Communauté urbaine de Montréal, bien que cette affaire relevait de la police de CUM et non de la SQ.

«Cet individu (O'Carroll) était devenu un maniaque dangereux, et la caissière (le témoin des événements d'alors), une petite fille aux moeurs un peu douteuses.»

M. Larose est d'avis que même si Gaston Harvey, sympathisant des ex-travailleurs du Manoir Richelieu, en avait fait

Il ne s'agit pas là d'immersion puisque toutes les matières sont enseignées en français, sauf la langue seconde.

Le Conseil affirme que « les recherches abondent même, qui font état de l'efficacité remarquable » du bain linguistique.

En somme, le Conseil estime que sans enseigner compétent et sans intensification de l'apprentissage, l'enseignement précoce de l'anglais ne donnera rien : « Même prolongé, le saupoudrage et la médiocrité demeurent ce qu'ils sont et nous ne saurions nous attendre qu'ils rendent nos enfants plus aptes qu'ils ne le sont aujourd'hui à maîtriser l'anglais comme langue seconde ».

Ceci dit, les membres du Conseil ne rejettent pas la proposition faite par le ministre.

Ils sont convaincus que l'enseignement précoce de l'anglais langue seconde est efficace, et ne partagent pas les craintes exprimées par certains quant aux effets néfastes qu'il pourrait avoir sur l'apprentissage du français.

Selon le Conseil, une telle inférence, si elle est possible, chez les enfants dont le développement est moins assuré, est généralement temporaire.

Le président de l'organisme ajoute que « si c'était si domageable, on n'imposerait pas l'enseignement précoce de la langue seconde aux anglophones et aux allophones ».

Le Conseil supérieur de l'Éducation convient avec les adversaires de l'enseignement de l'anglais en bas âge que priorité doit être donnée à l'enseignement du français. Mais, selon lui, la nécessité de corriger les faiblesses actuelles de l'enseignement du français ne change rien à l'importance qu'il faut donner à l'enseignement de l'anglais.

Le Conseil prévoit enfin que les parents seront très nombreux à demander à leur commission scolaire de fournir l'enseignement de l'anglais dès la première année.

On rappelle que, selon un sondage fait en 1978, deux personnes sur trois désirent voir l'anglais enseigné dès le début du primaire.

SELON LE CONSEILLER SPÉCIAL

La solution réside dans l'embauche des ex-employés du Manoir

QUÉBEC — La solution du conflit au Manoir Richelieu passe par le retour au travail des 350 ex-employés syndiqués du complexe hôtelier de Pointe-au-Pic.

MARIO ROY

de notre bureau de Québec

C'est l'opinion qu'a émise hier soir le conseiller spécial dans ce dossier, M. Raymond Leboeuf, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, M. Robert Bourassa, et le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte.

«Ce n'est pas une mission impossible, c'est une mission difficile, et j'ai déjà rencontré des situations difficiles», a commenté M. Leboeuf, qui dit avoir déjà élaboré une « approche » du dossier.

M. Leboeuf n'a pas indiqué s'il considérait que l'accréditation syndicale à la CSN de ces ex-employés devait aussi faire partie d'une entente.

Le conseiller spécial s'est fixé comme objectif de soumettre

des recommandations au gouvernement avant le 15 décembre. Il appartiendra aux hommes politiques de déterminer si ce rapport doit être rendu public.

«Il est trop tôt pour savoir si nous rendrons ce rapport public. Il faut laisser le temps au conseiller spécial de faire son travail», a pour sa part déclaré M. Picotte.

M. Leboeuf a précisé que son mandat ne touchait pas le conflit sévissant également avec M. Raymond Malenfant au Mont Grand-Fonds, ni les aspects relatifs à la mort de Gaston Harvey, dont est chargé un coroner.

«Mon mandat consiste à faire enquête autour de la transaction qui a amené la présente situation, puis de tenter de rapprocher les parties; et de faire des recommandations au gouvernement», a déclaré le conseiller spécial qui, n'a rencontré une seule partie, la partie syndicale.

A ce sujet, M. Leboeuf s'est dit assuré de la collaboration de la CSN dans la poursuite de ses objectifs.

SAUMIER

SUITE DE LA PAGE A 1

postes d'administrateur tant aux États-Unis qu'au Canada, il est devenu, à 33 ans, sous-ministre adjoint des Forêts et du Développement rural, passant ensuite au ministère de l'Expansion économique régionale, puis à celui des Affaires urbaines.

En septembre 1979, après avoir agi deux ans comme sous-ministre de son élève au Collège Saint-Laurent, M. Yves Bérubé, à l'Énergie et aux Ressources, il changeait radicalement d'orientation et devenait

conseiller principal au sein de la firme de courtage Richardson, puis, en 1982, vice-président de Richardson Green-shields.

M. Saumier n'était donc pas un inconnu dans le domaine des valeurs mobilières, et en accord à la présidence de la Bourse de Montréal, l'an dernier, il était déjà très au courant des plans de son prédécesseur, M. Pierre Lortie, puisqu'il était vice-président du Conseil des gouverneurs de l'organisme. «Pierre a conçu le blueprint des projets d'expansion de la Bourse», avait-il déclaré alors, «c'est à moi qu'il appartiendra de les mener à terme.»

Rectificatif

Une erreur s'est glissée hier dans le cahier « Consommation » au sujet du numéro de téléphone du ministère du Revenu du Québec, où l'on peut se procurer un exemplaire de

la brochure Comment régler une succession. A Montréal, on peut s'adresser aux bureaux du ministère, au complexe Desjardins, ou encore téléphoner au 873-2611. Il faut cependant s'attendre à un certain délai, car cette petite brochure est déjà très populaire.

6/49: pas de grand gagnant

Encore une fois, personne n'a gagné le gros lot du lotto 6/49 dont le tirage a eu lieu hier soir. Les six numéros gagnants sont : 23, 25, 26, 27, 38, 46. Le numéro complémentaire est le 4. Dans la catégorie 5/6 plus, il y a trois gagnants qui empochent chacun \$232 392. Dans la catégorie 5/6, ce sont 162 billets gagnants qui rapportent chacun \$3 290,90. Dans la catégorie 4/6, il y a 11 414 gagnants qui récoltent chacun \$89,80. Enfin, dans la catégorie 3/6, il y a 222 501 gagnants de \$10 chacun. Le prochain gros lot s'élèvera à \$4 millions.

Le Lotto 6/49 Tirage d'hier 23 25 26 27 38 46 (4)

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 154 à quatre chiffres 3169

LA MÉTÉO

Jeudi 6 novembre 1986 AUJOURD'HUI: Min.: -6° Max.: 2° NUAGEUX, POSSIBILITÉ DE NEIGE OU DE PLUIE VERGELACANTE. DEMAIN: BEAU.

Table with weather forecasts for Québec and Canada, including cities like Abitibi, Outaouais, Laurentides, etc.

45-4-01

Table with weather forecasts for États-Unis and les capitales, including cities like Boston, Buffalo, Chicago, etc.

DÉFI

SUITE DE LA PAGE A 1

mocrate que M. Reagan s'était acharné à contrer afin de finir en force son deuxième mandat, sillonnant 16 États depuis deux mois. «Mais ce président ne sera jamais un lame duck même s'il devra peut-être modifier ses tactiques.»

Brandissant la menace d'un déluge de vetos présidentiels au cas où le Congrès irait à contre-courant des positions de M. Reagan, le secrétaire de la Maison-Blanche, M. Donald Reagan, a pour sa part, estimé que «le sénateur Byrd découvrira qu'il aura du mal à réunir les voix nécessaires pour renverser les vetos.»

Dans son discours à ses collaborateurs, le chef de la Maison-Blanche s'est attaché à accentuer «les bonnes nouvelles, malgré la perte du Sénat». «Nous avons maintenu notre base à la Chambre des représentants et nous avons gagné huit nouveaux postes de gouverneurs», a-t-il dit, soulignant par ailleurs que six des gains démocrates au Sénat avaient été décidés «sur le fil du rasoir».

Les démocrates, qui contrôlaient la Chambre sortante à 253 sièges contre 182, ont accru

leur domination à 259 sièges, mais les experts soulignent qu'en limitant les démocrates à moins de dix gains à la Chambre, les républicains ont fait mentir 60 ans d'histoire: le parti qui contrôla la Maison-Blanche depuis six ans perd généralement une quarantaine de sièges à la Chambre lors des législatives dites de «sixième année».

En ce qui concerne les postes de gouverneurs, dont 36 étaient en jeu aux élections de mardi, dont 27 défendus par les démocrates, les républicains ont en effet affiché huit gains nets, dont ceux de grands États comme la Floride et le Texas, ou celui, historique, de l'Alabama, où ont pris fin 112 années de règne démocrate.

En attendant que l'Assemblée du Vermont tranche en janvier le cas du gouverneur démocrate Madeleine Kunin, qui n'a pu réunir 50 p. cent des voix dans une lutte à trois, les démocrates comptaient hier 25 gouverneurs contre 24 républicains.

«En y ajoutant des États comme la Californie, on se rend compte que la majorité de la population américaine est sous contrôle républicain», a déclaré M. Daniels.

M. Reagan avait fait campagne pour les candidats républicains au Sénat en affirmant que

«cette élection sera un jugement porté sur nos réalisations des six dernières années», mais son entourage s'efforçait hier de nier que le scrutin avait été un référendum sur sa présidence et que la perte du Sénat était pour lui un désaveu personnel.

Commentant hier les résultats, les médias soviétiques y voyaient «l'expression du mécontentement considérable des Américains face aux politiques de l'Administration» et même «le début de la fin de l'ère Reagan».

Les démocrates, eux, s'attendaient déjà à examiner l'agenda des deux prochaines années qui, espèrent-ils, les mènera à reprendre le contrôle de la Maison-Blanche. C'est le 20 novembre que les démocrates se réuniront pour se partager le contrôle des principales commissions sénatoriales du 100e Congrès des États-Unis, mais M. Byrd s'imposait d'ores et déjà comme leader de la majorité.

Les sénateurs Joseph Biden, aspirant présidentiel probable en 1988, et Ted Kennedy, sont mentionnés pour la présidence de la Commission judiciaire, «qui mettra un coup d'arrêt aux nominations d'idéologues de droite aux tribunaux de ce pays

par la Maison-Blanche», a promis le sénateur Byrd.

D'autre part, la Commission des Relations extérieures pourrait aller au sénateur Claiborne Pell, celle des Forces armées au sénateur Sam Nunn, celle de l'Agriculture au sénateur Patrick Leahy, celle des Crédits au sénateur John Stennis, celle des Ressources humaines au sénateur Howard Metzenbaum et celle des Finances au sénateur Lloyd Bentsen.

Alors que M. Byrd évoquait dès hier l'élaboration de nouveaux projets de loi sur le commerce, probablement vers un plus grand protectionnisme, M. Pell déclarait carrément qu'«il n'y aura plus de financement clandestin des contras au Nicaragua car les contras sont des terroristes».

La campagne de 1986 aura coûté la somme record de \$450 millions mais, selon des chiffres disponibles hier, la participation aura été l'une des plus basses, «peut-être même au-dessous de 40 p. cent des 178 millions d'électeurs qualifiés», dit-on. La surprise semble avoir été, malgré cet absentéisme record, la forte participation des démocrates, notamment ceux des États du Sud, qui ont retrouvé leurs vieilles loyautés après avoir flirté avec le réaganisme en 1980 et en 1984.

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE A 1

des Postes en société d'État, était d'atteindre l'équilibre budgétaire en cinq ans. Cet objectif a été repoussé à sept ans.

«Il apparaît très difficile et même impossible de pouvoir améliorer à la fois le service postal et de réduire le déficit, sans qu'une partie de la note et de ce renouveau administratif ne soient défrayés par les Canadiens», a déclaré M. Côté.

Pour le ministre, comme pour la Société, «les deux cents d'augmentation sont une partie intégrale du plan général des Postes».

De son côté, le président de la société d'État, M. Donald Lander, a tenté d'expliquer, au cours d'une conférence de

presse qui avait perdu sa raison d'être avec l'annonce du délai, pourquoi il était important que son plan soit accepté par le gouvernement.

«Il fallait tenir compte de l'exigence que le ministre des Finances a exprimée dans son discours du budget de cette année, selon laquelle nous devons atteindre le seuil de rentabilité dans notre exploitation d'ici à deux ans», a dit M. Lander.

Pour lui, même si le gouvernement vient d'imposer un nouveau délai et une autre ronde de consultation qui risque de chambarder tous ses projets, «le plan général trace la voie de notre avenir» à la Société des postes.

Dans ses objectifs, dont les grandes lignes ont quand même été rendues publiques, hier, la Société prévoit être en mesure

de livrer les lettres de première classe dans un délai de deux jours pour du courrier expédié dans une même ville, dans les trois jours pour celui expédié dans une même province et de quatre jours d'une province à une autre.

Les endroits déjà desservis par facteurs garderont ce service. La Société s'engage dans ce plan général à effectuer la distribution du courrier dans les secteurs suburbains et ruraux par l'installation des «superboîtes», et il en sera de même dans les collectivités où les gens reçoivent leur courrier au bureau de poste.

Pour être en mesure d'effectuer des dépenses d'immobilisation, acheter et moderniser l'équipement «pour devenir plus productive», la Société des postes recevra plus de \$160 mil-

lions au cours des deux prochaines années de son actionnaire principal, le gouvernement du Canada.

Pour la critique libérale, M. Alfonso Gagliano, le gouvernement consacre avec ce plan la création de deux classes de citoyens. «Ceux qui reçoivent leur courrier à domicile, et tous les autres qui devront se déplacer, sortir au froid et sous la pluie pour aller le chercher à la boîte postale du coin de la rue», a-t-il dit.

De son côté, le porte-parole du Nouveau Parti démocratique, M. Cyril Keeper, a eu la même réaction: «Je constate que le ministre a dû faire face à une terrible opposition dans son caucus et il a retiré en reportant à plus tard l'augmentation de deux cents du timbre-poste.»

ENQUÊTE AUPRÈS DU PERSONNEL

Fausse CAM interceptées

En deux jours, lundi et mardi, la police a intercepté plus de 70 fausses cartes de transport autobus-métro, et il semble qu'il y en ait encore plusieurs autres en circulation. On n'écarte pas la possibilité que des employés de la STCUM soient impliqués dans cette fraude, la première du genre à Montréal.

MARTHA GAGNON

La Société de transport a confirmé hier que toutes les cartes avaient été achetées directement aux guichets de six stations de métro: Henri-Bourassa, Cremazie, Beaubien, Sherbrooke, Berri-de-Montigny et McGill. Les usagers ont été les premiers surpris d'apprendre qu'ils avaient déboursé pour des cartes truquées.

Les fraudeurs n'ont pas perdu de temps. Émise il y a seulement une quinzaine de jours, la nouvelle carte de transport qui, dit-on, doit faciliter la perception à cause de son nouveau format, a déjà été copiée. Heureusement, il y a des erreurs; la reproduction n'est pas parfaite. C'est d'ailleurs ce qui a permis à la STCUM de découvrir le subterfuge.

Encore hier, des vérificateurs du métro ont mis la main sur une cinquantaine d'autres cartes falsifiées. Étant donné le nombre important d'usagers lésés, la STCUM a décidé de rembourser sur-le-champ ceux qui possèdent de telles cartes. Les personnes ne seront plus obligées de se soumettre à un interrogatoire pour obtenir une vraie pièce d'identité.

Comme il n'est pas facile de vérifier l'authenticité de sa carte, la STCUM recommande aux gens qui ont des doutes de se renseigner auprès des agents chargés de la surveillance dans le métro. Selon les indices fournis, la fausse carte est d'une beige plus foncée que celle autorisée. De plus, il y a des rayures et l'impression n'est pas toujours très bonne.

La police de la CUM mène présentement une enquête qui devrait permettre de découvrir comment ces fausses cartes ont été introduites dans le réseau de distribution. «C'est la première fois, selon M. Claude Marrier, porte-parole de la STCUM, qu'une telle chose se produit à l'intérieur de nos services.»

Ce n'est cependant pas la première fois que des cartes de

transport sont truquées. Des cas de fraude, il y en a toutes les semaines. Il s'agit habituellement de gens qui ont acheté des fausses cartes à prix réduit sur la rue.

Ce qui est nouveau, c'est cette possibilité que des guichetiers ou d'autres employés de la STCUM soient à l'origine de cette fraude. Personne n'a encore été arrêté. La police de la CUM est plutôt discrète. Quant à la STCUM, elle évite de parler de l'enquête. «Il faut éviter de pointer du doigt les employés avant de connaître les résultats de l'enquête. Il y a beaucoup de gens qui manipulent ces cartes...»

Règle générale, les guichetiers reçoivent un certain nombre de cartes de transport qu'ils ont à vendre. Elles ne sont toutefois pas numérotées. Il est donc possible pour un employé d'insérer quelques fausses cartes parmi le lot, de les vendre et de mettre l'argent dans ses poches.

Chose certaine, les 70 personnes interceptées lundi et mardi ont toutes donné la même version: elles ont acheté leur carte dans les stations de métro. «Des le début, dit M. Marrier, il est apparu évident que les usagers étaient des victimes et non des fraudeurs.»

Certains d'entre eux, comme Mme Bernadette Dezelliers, préposée aux malades dans un hôpital, ont fait le saut lorsqu'on les a emmenés au bureau des enquêteurs du métro pour être interrogés. En racontant son aventure à la radio hier, Mme Dezelliers semblait encore toute énermée. «J'ai passé un bon bout de temps à répondre à toutes leurs questions. J'avais peur d'avoir fait quelque chose de mal.»

Le président du syndicat, M. Maurice Vezina, a expliqué qu'il se sentait mal à l'aise de faire des commentaires dans le contexte actuel. «Il ne faudrait pas sauter aux conclusions trop vite. Tant qu'on ne sait pas ce qui s'est passé, on ne doit pas accuser des employés.»

Selon lui, les faits démontrent que la nouvelle carte de la STCUM qui, espérait-on, serait une meilleure protection contre la fraude, est facile à reproduire.

Ce à quoi le représentant de la société de transport, M. Marrier, rétorque: «On n'est jamais totalement à l'abri de la fraude, surtout avec les moyens techniques actuels. Il n'y a pas de carte miraculeuse!»

D'ici la fin de la semaine, on devrait être en mesure de connaître l'ampleur de la fraude.



La tristement célèbre courbe du pont Jacques-Cartier

photothèque LA PRESSE

BIENTÔT, SUR LES PONTS CHAMPLAIN ET JACQUES-CARTIER

Anti-dérappants, clignotants, coussins d'impact pour augmenter la sécurité

Depuis 1981, 18 personnes ont perdu la vie sur le pont Champlain et 17 sur le pont Jacques Cartier. Les 1 600 blessés ont coûté à la province plusieurs millions de dollars en frais médicaux, frais d'hospitalisation et de réhabilitation.

FRANÇOIS FOREST

Hier, le ministre fédéral des Transports, André Bissonnette, sans «prendre le taureau par les cornes» comme l'aurait souhaité les patrouilleurs des ports nationaux, a annoncé une série de mesures qui, techniquement et à moyen terme, devraient accroître la sécurité des automobilistes.

On installera notamment, en décembre, un panneau portant le mot «DANGER», avec feux clignotants, avant la courbe Craig, en direction sud-nord sur le pont Jacques Cartier; il couvrira deux voies. On procédera également à l'épandage d'un produit anti-dérappant dans les courbes Craig et Maisonneuve. Déjà, le gouvernement fédéral a installé huit panneaux lumineux à message sur les deux ponts.

Le ministre a annoncé qu'une firme d'experts en circulation examinera la possibilité d'ériger des signaux lumineux

clenchés par radar pour indiquer aux automobilistes s'ils dépassent la limite de vitesse permise. Cette information sera communiquée au patrouilleur, qui pourra alors décider d'intercepter l'automobiliste délinquant à la sortie du pont. Une voiture de patrouille est affectée à chaque pont.

Curieusement, les statistiques de Transports Canada indiquent que les accidents mortels se produisent un peu partout sur les deux ponts, non seulement dans les courbes mal dessinées. Au fait, sur le pont Jacques-Cartier, depuis janvier jusqu'à la fin de septembre, deux personnes ont perdu la vie dans des accidents survenus à l'entrée ou à la sortie des courbes Maisonneuve et Craig. On ne sait toutefois pas combien d'accidents avec blessés se sont produits dans ces deux fameuses courbes. Sur le pont Champlain, les accidents ont fait trois victimes au milieu du pont en 86 et une victime à l'extrémité sud.

Il est entendu que les collisions frontales ne surviennent pas aux heures d'affluence, mais en soirée et durant la nuit, alors qu'on roule vite et que, bien souvent, on a pris quelques verres.

Le ministre et ses conseillers de Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc. n'ont

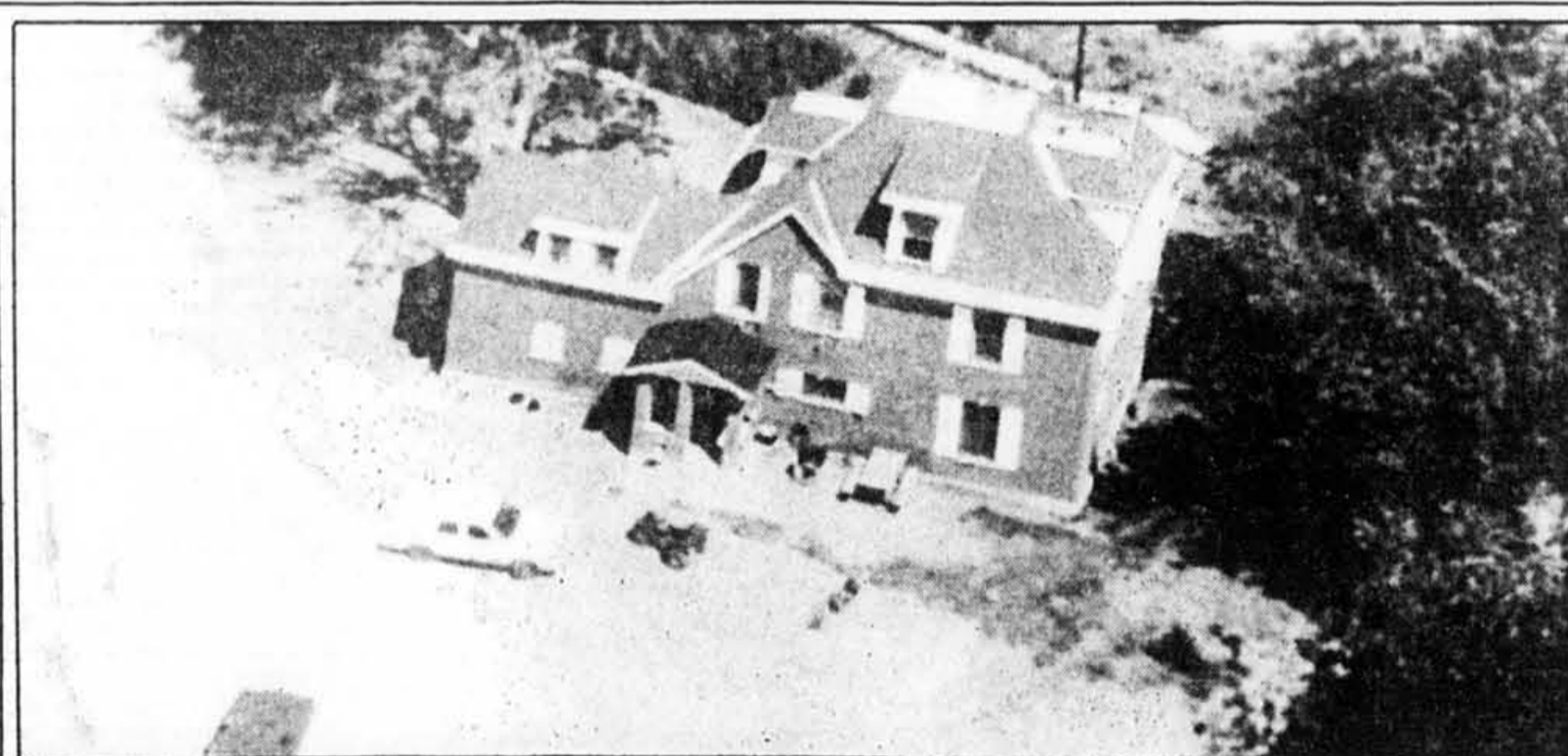
pas écarté l'idée d'augmenter les patrouilles après certaines heures là où le risque est le plus grand. «Cela pourrait faire partie d'une éventuelle négociation avec le syndicat», a indiqué le ministre.

De plus, le muret à la sortie sud du pont Champlain sera haussé d'ici le printemps 87 et la sortie Atwater du même pont aura elle aussi son muret, ou «coussin d'impact» pour absorber les chocs. On veut éviter ainsi que les voitures accidentées rebondissent dans les autres voies.

Enfin, à la suggestion des patrouilleurs et chroniqueurs de la circulation, les autobus de la Rive-Sud, munis de téléphones cellulaires, pourront communiquer au quartier général des patrouilleurs tout accident ou accrochage qui pourrait nuire à la circulation.

Le ministre a écarté l'idée de créer des rampes de protection dans les deux courbes du pont Jacques Cartier. «La circulation est trop lourde aux heures de pointe pour qu'elle soit encore ralentie par l'entonnnoir que créerait la mise en place d'un tel parapet», a-t-il expliqué.

Depuis quatre ans, 130 millions de véhicules ont emprunté ces deux voies vers Montréal ou la Rive-Sud.



Cette vue aérienne montre la bâtisse qui servait de local aux Hell's Angels de Lennoxville, où quatre Hell's de Sorel auraient abattu cinq membres de la section de Laval.

photothèque LA PRESSE

La veille du funeste «meeting», Lessard pestait contre l'absence des Hell's de Laval

Réjean «Zig Zag» Lessard, président des Hell's Angels de Sorel, tenait à ce que tous les membres de la section de Laval soient présents au meeting du 23 mars 1985, à Lennoxville. Aussi a-t-il manifesté son mécontentement de ne voir que trois Hell's de Laval. Il a demandé à Gilles «Le Nez» Lachance, en les nommant un à un, où étaient les autres.

GERMAIN TARDIF

C'est ce qu'a déclaré le délateur Lachance, hier, poursuivant son témoignage au procès des quatre Hell's Angels de Sorel accusés du meurtre de cinq Hell's de Laval, le 24 mars 1985, à Lennoxville. Lessard est au nombre des accusés.

La réunion fut finalement remise au lendemain. «Le Nez» repartit pour Laval avec Jean-Guy «Brutus» Geoffrion et Michel Mayrand. Il coucha au local.

Le lendemain matin, le témoin téléphona à «Mat» Mathieu, mais Ginette Henri lui fit savoir qu'il dormait. Il se rendit chez «Mat» et le trouva au lit. Quand il lui annonça que le meeting de la veille avait été remis d'une journée faute de participants, Mathieu se mit à «marmonner».

«Je lui ai dit que le meeting aurait lieu à midi et qu'il était mieux d'être là», de poursuivre le témoin.

Lachance retourna au local de Laval et Mathieu lui téléphona pour lui dire qu'il irait à Lennoxville.

De retour à cet endroit en compagnie de Geoffrion, il vit arriver Laurent Viau, Guy-Louis Adam, Mathieu et Mayrand, puis ce fut le «brassage» dans le portique, suivi des coups de feu et la tuerie qui suivit.

Contre-interrogé sur son passé, Lachance, qui est un artisan du cuir, a déclaré qu'à sa sortie de prison où il avait purgé une peine pour homicide involontaire, il avait gagné sa vie avec le cuir et le trafic de la drogue.

C'est surtout de la mescaline qu'il vendait, approvisionnant le club de Sorel. Il recevait \$100 pour chaque livre qu'il fournissait. Seul à faire le trafic de cette drogue chimique, il la remettait à Viau qui, lui, la «donnait à l'ouest».

Les Hell's de Laval, eux, se spécialisaient dans la vente de la cocaïne, mais lui, comme membre, n'avait aucune part des profits parce qu'il n'en vendait pas.

En 1982 ou 83, il passa un été à Sorel où il avait un bateau. Il allait régulièrement au local des Hell's, plus souvent qu'à celui de Laval. Tellement qu'on le surnomma «Entre les deux» et qu'on l'invita à se joindre au «chapitre» de Sorel.

Lessard, Richard et Michaud, trois des accusés, y étaient déjà, mais pas encore Pelletier.

Interrogé sur le contrat de collaboration intervenu entre lui et la police le 21 février dernier à l'hôtel Le Méridien, le témoin a dit que lui et les policiers avaient célébré l'événement avec un bon repas bien arrosé. Six ou sept policiers avaient participé aux agapes.

Au sujet de l'intervention chirurgicale qu'il doit subir à son nez, Lachance a dit qu'il s'agissait plutôt d'une coquetterie; il a admis qu'elle n'empêchera pas les Hell's Angels de le reconnaître s'ils le croisent dans la rue. Une partie des \$40 000 promis par la police servira à défrayer le coût de cette opération.

À TERREBONNE

Dix plaintes contre l'affichage anglais

Dix plaintes ont été portées, hier, contre cinq commerces de la région de Montréal et un de Terrebonne qui auraient transgressé la Loi 101 soit en utilisant des affiches en anglais seulement, soit en ayant une raison sociale dans une langue autre que le français, soit en distribuant des catalogues et des factures en anglais seulement.

JOYCE NAPIER

On reproche à l'établissement Nettoyeur New York System Inc., situé au 3608, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, de n'avoir eu que des enseignes en anglais. Deux plaintes pèsent sur le Bar Laitier Sarantos, 4805, boulevard des Sources, à Pierrefonds, qui aurait utilisé une raison sociale dans une langue autre que le français et affiché en anglais seulement.

Marine Mail Order Supply, 1210, rue Union, à Montréal, aurait distribué des catalogues rédigés dans une langue autre que le français et aurait une raison sociale en anglais.

La compagnie à numéros 146218 Canada, qui gère un nettoyeur situé au 1850 de la rue Sainte-Catherine ouest, aurait fait une facture en anglais et aurait une raison sociale dans une langue autre que le français. Quant à la compagnie Manufacturier de Canapa Capri, située au 5197, boulevard Industriel, à Montréal-Nord, elle aurait une raison sociale dans une langue autre que le français.

Les représentants de ces commerces devront se présenter le 12 janvier devant la Cour des sessions où les plaintes ont été déposées hier.

La sixième société dont on a fait état est le Centre de recyclage Pièces d'automobiles européennes, situé au 695, rue Du Bois, à Saint-Eustache. On lui reproche d'avoir placé des enseignes en langue anglaise dans ses locaux et d'avoir également une raison sociale dans une langue autre que le français. Le représentant de cette société devra comparaître en cour le 5 décembre.

Les plaintes émanent comme d'habitude de la Commissions de surveillance de la langue française. Après avoir reçu le sceau du ministère de la Justice, les dossiers ont été remis au procureur de l'Office de la langue française qui les a déposés devant la Cour des sessions.

Rappelons que le gouvernement a fait savoir à plusieurs reprises qu'en attendant un jugement de la Cour d'appel du Québec quant à la validité des dispositions de la Loi 101, il n'allait s'en prendre qu'aux commerçants qui n'utilisent que l'anglais dans l'affichage ou pour ses catalogues et factures. Le gouvernement avait également annoncé qu'il poursuivrait les commerces dont la raison sociale n'est pas francisée.

Certaines sociétés, dont la compagnie Zellers, refusent de se conformer à la Loi 101 tant que la Cour d'appel n'aura pas statué sur les dispositions de cette loi qui impose l'unilinguisme français aux commerçants.

Depuis le début de l'année, plusieurs commerces au Québec ont été le sujet de plaintes déposées par le ministère de la Justice en vertu de la Charte de la langue française. Depuis le mois de janvier dernier, 18 commerces ont été condamnés à des amendes pour avoir enfreint la Loi 101. Dix autres commerces, dont les six qui ont fait l'objet de plaintes hier, attendent encore leur procès.

Pour la période du 31 mars 1984 au 31 mars 1985, 75 poursuites devaient être intentées et 13 devaient donner lieu à des condamnations.

On sait qu'en juin dernier, après que le gouvernement libéral eut déposé la première série de poursuites en vertu de la Loi 101, sept sociétés devaient être condamnées à des amendes allant de \$50 à \$500 par la Cour des sessions, alors que huit commerces devaient plaider non coupable, indiquant ainsi leur intention de contester les plaintes.

À MOINS DE NOUVELLES OFFRES DU GOUVERNEMENT

Deux groupes d'infirmières feront la grève la semaine prochaine

■ A moins que les « ouvertures » gouvernementales ne se concrétisent aux tables de négociations d'ici les prochains jours, deux groupes d'infirmières feront une grève de 24 heures vendredi prochain, le 14 novembre, dans quelque 200 établissements de santé de Montréal, de la Rive-Sud et des Cantons de l'Est.

LISA BINSSE

Devant ce qu'elles considèrent comme une absence de volonté politique du gouvernement d'en arriver à un règlement, les deux fédérations — la Fédération des infirmières et infirmiers unis Inc. (FIU) et la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers (FQII) — ont décidé de passer à l'action.

« Le compte à rebours a commencé, a déclaré Mme Raymond Bossé, présidente de la FIU. Il faut maintenant aller au delà des déclarations publiques, si-

non l'affrontement est inévitable. »

Les deux fédérations regroupent 20000 membres qui se retrouvent dans tous les grands hôpitaux de Montréal, anglophones et francophones, sauf pour l'hôpital Notre-Dame et l'hôpital Sainte-Justine, dans les centres d'accueil et dans les Centres locaux de services communautaires (CLSC).

Advenant un arrêt de travail, les deux fédérations vont assurer les services essentiels. Ces services, semblables à ceux donnés dans le passé, seront déterminés localement selon les besoins de chaque établissement. Les administrateurs en seront avisés 48 heures à l'avance. Un avis de grève doit aussi être envoyé au Conseil des services essentiels.

Mme Carolle Larose, vice-présidente de la FQII, et Mme Bossé ont toutes deux noté qu'en dépit des efforts déployés par les négociateurs syndicaux, la médiation

de quatre mois n'a pas abouti au règlement escompté, se butant au refus patronal de bouger sur les salaires.

Au plan salarial, les infirmières « surchargées de travail et sous-payées » veulent atteindre la parité avec leurs consœurs de l'Ontario. Le salaire moyen d'une infirmière au Québec est de \$25971. En Ontario, il est supérieur d'environ \$4000. Outre les salaires et les récupérations recherchées par le gouvernement, les autres points majeurs en suspens sont le remplacement lors d'absences, la création de postes à temps plein, la compensation du travail de nuit et l'utilisation des agences privées.

Mme Bossé a indiqué que depuis 1982, 6000 postes d'infirmières à temps plein ont été coupés.

Le gouvernement, même s'il reconnaît que les infirmières vivent une situation difficile, n'a toujours pas modifié à la hausse son offre initiale, soit 3,5 p. cent

pour ses 30000 salariés en 1986.

Mmes Larose et Bossé ont rappelé que les deux fédérations avaient accepté de participer à la médiation parce qu'elles avaient obtenu l'assurance de la partie patronale que le dossier des infirmières serait traité dans son ensemble — normatif et salarial — même si, en vertu de la loi 37 qui encadre les négociations du secteur public, la médiation ne peut pas porter sur le salarial. Or, la partie patronale a maintenu son refus d'avancer sur cet aspect.

Devant l'impasse, la FIU et la FQII décidaient de mettre fin à la médiation. Dans leur rapport, remis aux fédérations le 31 octobre dernier, les médiateurs — MM. Raymond Désilets et Yvan Saintonge — soutiennent « qu'une offre salariale de la part de l'employeur, adaptée à la situation des infirmières, aurait permis aux parties de se rapprocher considérablement ».



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Don de \$27 500 à Centraide

C'est le chauffeur Claude Vallerant qui a remis, hier, au président de la présente campagne de Centraide, M. Roger D. Landry, président et éditeur de LA PRESSE, la contribution du Groupe Ciments Canada Lafarge. Ce chèque, au montant de \$27 500, a été remis à M. Roger D. Landry en présence du président directeur général de Francon, M. Bernard Ciccone.

La FTQ fera tout pour appuyer la syndicalisation à Nationair

■ La Fédération des travailleurs du Québec a annoncé hier son intention d'appuyer les employés de la compagnie aérienne Nationair qui réclament le droit à la syndicalisation et la réembauche d'une quinzaine d'agents de bord congédiés au printemps dernier.

AGNÈS GRUDA

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a précisé hier en conférence de presse que cet appui se concrétisera prochainement par des « gestes percutants », notamment des manifestations et du piquetage, et qu'on sollicitera le soutien des syndiqués des autres compagnies aériennes.

Quinze employés de Nationair, une firme québécoise créée il y a deux ans, ont perdu leur emploi fin mars, quelques jours après que l'Association du personnel navigant des lignes aériennes canadiennes (APE-NAC, affiliée à la FTQ) eut déposé une requête en accréditation syndicale pour les 90 agents de bord au service de la compagnie.

L'APENAC attend toujours la réponse à cette demande.

Les employés mis à pied ont porté plainte auprès du Conseil canadien des relations de travail qui, dans une décision verbale rendue la semaine dernière, a ordonné à l'employeur de reprendre ces employés à son service, avec pleine compensation financière. Nationair a décidé il y a quelques jours d'interjeter appel de cette décision.

M. Daoust a dénoncé l'appel de l'employeur et a qualifié toute cette affaire de « deuxième manoir Richelieu », faisant référence au conflit de travail qui sévit depuis plusieurs mois à Pointe-au-Pic.

« Un tel accroc au droit d'association ne peut rester sans sanction », a-t-il ajouté.

De son côté, un porte-parole de l'APENAC a soutenu que Nationair a tenté par diverses mesures d'entraver la création d'un syndicat des agents de bord, notamment en recrutant une forte proportion de son personnel via des agences de placement, Canadian Air Services International et Canadian Air Personnel.

Or, aux yeux de la partie syndicale, ces employés sont techniquement au service de Nationair, qui veille à leur sélection, leur entraînement, prépare les horaires, octroie le temps supplémentaire, etc. Selon le porte-parole syndical, le recours aux agences de placement n'est qu'une tactique visant à éviter la syndicalisation.

Le président de Nationair, M. Robert Obadia, a refusé de commenter la décision du Conseil des relations de travail du Canada, se contentant d'affirmer que la compagnie n'a pas congédié les 15 agents de bord, mais a simplement refusé de renouveler leur contrat « pour des raisons d'ordre économique ».

Les agents de bord reçoivent actuellement un salaire de base de \$14 000 par année, a précisé un porte-parole des employés de Nationair, Mme Martine Dionne.

QUANTITÉ LIMITÉE

Château Nouguy
Vin blanc d'appellation contrôlée Graves. Un vin couleur jaune pâle, à l'arôme de noisette. Corsé et nerveux.
8,75\$

Clos du Gentilhomme
Un vin d'appellation Médoc dans la classe des crus bourgeois. Un vin rouge à l'arôme fruité, au goût corsé et moelleux.
10,55\$

Château de Chazoux
D'appellation contrôlée Mâcon-Villages, ce vin blanc est typique du cépage Chardonnay. Un vin à l'arôme de fruit, au goût corsé et nerveux.
9,05\$

Château Fouquet
Un vin rouge d'appellation contrôlée Saint-Émilion. Un vin à l'arôme de fruit et d'herbage, puissant et corsé en bouche.
11,75\$

Château de Mirande
Ce Mâcon-Villages est un vin à la robe jaune pâle, à l'arôme discret d'amande. Un vin rond et long en bouche.
11,95\$

Gigondas
Issu d'un des crus renommés des Côtes-du-Rhône. Un vin rouge vineux, corsé, bien charpenté et à l'arôme épice.
9,35\$

Serre de Bernon
Vin blanc issu du vignoble des Côtes-du-Rhône, à l'arôme frais et épice. Un vin au goût légèrement fruité.
6,95\$

Crozes-Hermitage
Un vin rouge originaire des côtes ensoleillées de la vallée du Rhône. Son goût est fruité, épice, souple et moelleux.
8,95\$

Domaine Riot
Ce vin blanc d'appellation Côtes-du-Rhône possède une belle couleur jaune pâle et un arôme fruité et nerveux. Un vin léger et nerveux.
6,95\$

Tracez-vous un bel itinéraire... Et partez. Votre goût sera votre meilleur guide au cours de ce voyage. Il vous fera déguster neuf vins de qualité supérieure de domaines et châteaux français. Chacun de ces vins sélectionnés est importé de France en vrac et embouteillé par la Société des alcools du Québec.

Vin rouge ou vin blanc, vin de château ou de domaine, chaque vin vous mènera de découverte en découverte.

Tous ces vins sont vendus exclusivement dans les succursales de la Société des alcools du Québec. Alors si vous voulez que votre "visite" soit complète, passez faire votre choix dès aujourd'hui.

Bons vins! Bonne visite!
Bon voyage!

Voilà de bons vins pour les p'tits cousins!

Société des alcools du Québec

ENTREPOSAGE À L'INTÉRIEUR

- BATEAUX
- VOILIERS • PLANCHES
- MOEURS • REMORQUES
- TENTES-REMORQUES • PETITES ROULOTTES

NOUS PRENONS TOUT... OU PRESQUE

15% DE RABAIS SUR TOUT TRAVAIL COMMANDÉ SUR ITEM ENTREPOSÉ DURANT L'HIVER

PIGEON INC. 6767, BOUL. HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL-NORD 325-1010

FIÉZ-VOUS À DES EXPERTS!

NOTRE COLLECTION AUTOMNE HIVER EST ARRIVÉE

Une mode de qualité à meilleur prix

ACHÉTEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR LES GRANDS NOMS DE LA MODE ITALIENNE et payez seulement **\$35000** LE COSTUME

Costumes de grandes marques importés d'Italie. 100% laine, coupe exclusive, finis main avec des tissus griffés de grands noms tels que: Martozto, Bertotto, Luigi Botto, Valdagno, Policarpo, Zegna, etc.

Club 402 - HOMME®

2160, rue de la Montagne, suite 402, Montréal, Québec H3G 1Z7
Du lundi au vendredi: 9 h 30 à 18 h. Samedi: 10 h à 16 h. 849-9151

Des citoyens de Verdun s'opposent à la démolition du stade municipal

L'administration municipale de Verdun ne pourra pas, aussi facilement qu'elle le souhaiterait, démolir le stade municipal pour faire place à des tours d'habitation. La nouvelle, si tôt connue hier, a soulevé de vives protestations de la part de groupes de citoyens. De façon générale, les gens s'inquiètent de la disparition graduelle des derniers grands espaces verts de la ville pour faire place à des développements domiciliaires.

FLORIAN BERNARD

Le président du Comité de citoyens de Verdun, M. Daniel Lapointe, estime qu'avant de démolir le stade, la ville devrait calculer les « coûts sociaux » qu'une telle entreprise entraînera. Selon lui, la ville veut augmenter ses revenus au moyen d'habitations luxueuses, « une mesure justifiable en soi », mais du même coup elle refoule les gens à faible revenu dans des

ghettos périphériques et prive les citoyens, notamment les jeunes, d'espaces verts et récréatifs importants.

De son côté, le président de l'Association des résidents de l'île des Soeurs, M. Bill Mandel, a soutenu que la démolition du stade n'est qu'un autre moyen de camoufler la faillite financière de la ville et de retarder l'échéance d'une éventuelle annexion à Montréal. « Après avoir sacrifié le golf de l'île des Soeurs et tenté de faire disparaître des parcs municipaux, par exemple le parc Coronation, l'administration veut maintenant démolir le stade municipal. Pourquoi ne pas démolir l'hôtel de ville et d'autres lieux publics pour permettre de construire des tours d'habitation ? », a commenté M. Mandel.

Pour sa part, M. Daniel Lapointe, du Comité de citoyens, s'est dit outragé de constater que l'administration de Verdun a récemment rejeté une offre de 21



Bill Mandel photo LA PRESSE

logements à prix modiques, soumise par la Société d'habitation du Québec, alors qu'elle est prête à priver les jeunes et les moins jeunes de leur stade au

profit de logements luxueux. Selon M. Lapointe, quelque 700 personnes attendent un logement à prix modique à Verdun.

« Les logements luxueux rapporteront sûrement des taxes plus élevées à la ville, mais à quel prix ? » a conclu M. Lapointe. Il a ajouté que la quote-part de la ville au déficit annuel des logements subventionnés ne représente que \$159 par unité et qu'au total, les 592 unités existantes de logements subventionnés ne coûtent que \$94 000 par année aux contribuables. « Malgré ses difficultés financières, l'administration municipale ne devrait pas oublier que la ville ne possède pas uniquement une population riche », a dit M. Lapointe.

Plusieurs citoyens, notamment des représentants de l'Association des résidents de l'île des Soeurs, se proposent d'intervenir sur la question du stade dès la prochaine séance du conseil municipal, mardi.



Pierre Foglia

Rien à dire

■ Je déteste les conférences, même quand c'est moi qui les donne. L'autre soir c'était à la bibliothèque de Saint-Leonard et tout au long du chemin pour m'y rendre, je n'arrêtais pas de me donner des grands coups de poings dans le front : qu'est-ce que je vais bien pouvoir leur dire, hein ?

Comme tout le monde, je freake de n'avoir rien à dire. C'est pourtant mon lot quotidien, même quand je n'ai pas de conférence à donner. C'est le lot de tous les gens normaux, en fait. Il y a bien, ici et là, quelques énervés qui tiennent absolument à nous entretenir, à tout bout de champ, de la culture du coton en Pologne septentrionale, mais c'est là l'exception qui fait le confrencier et le journaliste et quelques autres compulsifs de la communication. Mais je tiens de source sûre que l'homme en général, et la femme en particulier n'ont strictement rien à dire.

Je m'en allais donc discourir à la Bibliothèque de Saint-Leonard en priant Dieu qu'il n'y ait pas foule. Il y a quelques années, à Pointe-aux-Trembles, ils n'avaient été que huit à m'attendre et je revois encore la tête du malheureux organisateur qui n'arrêtait pas de s'excuser... Cela s'était pourtant super bien passé, on avait pris un café et j'avais cruisé une sulfureuse grande blonde qui, m'en souvient encore, m'avait demandé, dans l'ascenseur : et la censure ? Depuis ce temps, je n'appelle plus autrement l'espèce de monte-charge qui nous véhicule entre les étages à La Presse : l'ascenseur.

Mais revenons à Saint-Leonard où j'ai fini par arriver malgré tous les efforts que je fis pour me perdre. Hélas, hélas, ils n'étaient pas huit. Ils étaient très exactement 22 751, comme au Forum quand il est bien plein. Et me voilà tout nu au milieu, à paniquer, à suer des mains. Et de me lancer enfin dans le grand vide des deux heures à ne pas savoir quoi dire qui allaient m'engloûter.

— Posez-moi des questions au moins ! Posez-moi des questions où je vous chante une petite chanson !

En plein milieu de la première rangée, un gars levait la main bien raide, bien droite. A son air carré, je vous aurais parié, à ce moment-là, qu'il allait me demander un truc du genre : « Je vous lis tous les jours, et je me demandais, M. Foglia, est-ce que c'est vrai ce que vous racontez ? »...

Au lieu de cela il a dit :

— J'ai une amie qui a capoté sur vos textes, M. Foglia.

— Capoté ?

— Capotée, à l'hôpital psychiatrique.

C'était pas une joke. C'était pas un reproche. C'était pas une question. Je sentais qu'il était venu tout exprès me dire ça. Un grand coup de masse média dans les dents. Et v'lan, arrange-toi avec ça !

Même si ce n'était pas une question, je n'ai pas su quoi lui répondre. Comme je n'ai pas su quoi répondre l'autre soir quand j'ai récupéré mes habits perdus à Atlantic City. Peut-être vous souvenez-vous... à la fin d'une chronique, cet été, je recontais que j'avais oublié du linge dans un hôtel d'Atlantic City et je demandais, si par hasard, des lecteurs passant par là auraient la bonté de me rapporter mon butin... J'ai reçu une dizaine d'appels de gens qui justement... bref, j'en ai choisi un. Deux mois plus tard, de retour de vacances, j'appelle la personne en question, on prend rendez-vous, un soir... Elle me rend mes affaires, on prend un verre, on parle, et c'est comme cela que j'apprends qu'elle est allée tout exprès à Atlantic City, pour ramasser mes guenilles. Voyant mon air effaré, elle s'empresse de corriger :

— Non non écoute, je voulais aussi voir Atlantic City !

Tu parles, elle a fait le voyage en 48 heures !

Je veux raconter par là qu'il y a quelque part un personnage qui écrit cette chronique depuis des années, et qui signe Foglia, mais que ce n'est pas moi. C'est quelqu'un que vous avez inventé, et je ne me tiens pas responsable des accidents qu'il peut causer, ou des tours de chers qu'il vous fait faire.

Moi j'écris seulement des machins, trois fois par semaine. Des machins ordinaires. Des cris. Des coups de folie. Des riens. Des fois, quand c'est trop bien dit et que je me relis le lendemain, j'ai honte et j'ai peur de devenir comme Lemelin. Mais des fois aussi, c'est juste ridicule comme je suis dans la vraie vie et je m'attends. Je suis comme un vide dans le journal. Comme un blanc. Comme un trou dans un tout.

J'ai l'air de parler tout le temps de moi, mais j'arrête pas de parler de vous. En fait j'écris pas dans le journal, c'est juste une idée que vous vous faites. J'écris pas dans le journal, je le lis avec vous...

Tiens justement, je viens de lire quelque part, sur le fil des téléspectateurs, une petite nouvelle qui sera peut-être dans ce journal-ci et qui dit : *Detroit - Un homme de 52 ans, M. Garry Wilson s'est noyé hier dans l'espoir que ses enfants... je ne me souviens plus de la suite, j'ai oublié de la noter, mais c'est une histoire de suicide camouflé en accident, un affaire d'assurance, peu importe je trouve la phrase belle : M. Wilson s'est noyé dans l'espoir.*

Une belle place pour se noyer. Je vous la recommande.

AFFAIRE ZICHA

Lamarre demeure muet

■ Interrogé par LA PRESSE à propos de la famille Zicha dont nous relations les malheurs dans notre édition d'hier, le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, a répondu qu'il n'avait aucun commentaire à offrir « étant donné que l'affaire est devant les tribunaux ».

Il est vrai que la famille Zicha conteste le montant de \$57 000 qui lui a été offert pour l'expropriation de sa maison de la rue Jeanne-Mance, maison qui n'a finalement jamais été démolie, le projet de prolongement de la rue Jeanne-Mance étant tombé à l'eau. Mais, selon les époux Zicha, à aucun moment les diri-

geants de la Ville ne les ont mis au courant de l'abandon du projet et de la possibilité pour eux de réintégrer leur logis.

D'autre part, le professeur Victor Zicha a attaqué l'administration municipale en vertu de la protection accordée aux citoyens par la Loi des droits de la personne.



Yvon Lamarre

Selon M. Zicha, l'opposition a tenté il y a quelques mois d'obtenir des éclaircissements sur cette affaire lors d'une séance du conseil municipal et M. Lamarre aurait tout simplement admis qu'il s'agissait d'une erreur.

STE-ANNE-DE-BELLEVUE

Résultats d'élections

■ L'administration municipale de Sainte-Anne-de-Bellevue a communiqué hier les résultats complets des élections du 2 novembre dernier. Outre le maire René Martin, deux conseillers ont été élus par acclamation : MM. Yves Raymond et Lucien Cadieux. Pour les autres, les résultats sont les suivants : siège 1 est, Ian Grey (214), John Lamont (158) ; siège 2 est, Bill Tierney (215), Camille Raymond (171) ; siège 2 centre, Jean-Guy Mallette (309), Cécile Legault (217) ; siège 1 ouest, Michel Brisebois (166), Guillaume de Chantal (166) ; siège 1 Sainte-Marie, Steven Lecours (194), Alan Quendri (143) ; siège 2 Sainte-Marie, Martin Silverstone (231), Denis-Paul Robillard (116).

Vote de grève à Loto-Québec

■ MONTREAL (PC) — Réunis en assemblée générale hier soir au Palais des congrès de Montréal, les syndicats de Loto-Québec se sont prononcés dans une proportion de 92 p. cent en faveur du déclenchement d'un débrayage de 24 heures au moment jugé opportun.

La convention collective de ce groupe d'employés membre de la CSN est échue depuis décembre 1985.

La prochaine rencontre de négociation aura lieu vendredi.

On lui recolle son bras

■ Une première à l'hôpital Sainte-Justine : la réimplantation du bras d'un enfant de huit ans réalisée par le Dr Louise Laberge, spécialiste en micro-chirurgie.

Le 23 octobre dernier, à Acton Vale, le bras du jeune Nicolas Provost était complètement arraché par un tracteur. Transporté immédiatement à l'hôpital, les médecins de l'urgence de l'hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe décidèrent de transférer immédiatement l'enfant à Montréal, après avoir placé le bras arraché dans un bac de glace.

Trois heures après l'accident, l'enfant entra à Sainte-Justine, en salle d'opération et l'intervention, menée par le Dr Louise Laberge, commençait.

La réussite apparaît aujourd'hui totale : la main de l'enfant est désenflée et le sang y circule normalement.

MEURTRE DE JACQUES AUCLAIR

Les deux frères Vézina subiront leur procès

■ Au terme de leur enquête préliminaire hier, Pierre Vézina, 39 ans, et son frère, Robert, 36 ans, accusés du meurtre du boutiquier Jacques Auclair, ont été cités à leur procès.

JOYCE NAPIER

C'est le juge Gérard Girouard, de la Cour des sessions qui a décidé que la preuve qu'on lui avait soumise pendant l'enquête était suffisante pour envoyer les deux individus à leur procès. La date devrait en être fixée au cours du mois de janvier.

On sait que la victime de 41 ans, fut abattue de trois balles dans la tête, dans son commerce de films vidéo rue Lajeunesse, le 25 avril 1984.

Sa veuve, Nicole Auclair, 39 ans, devait être accusée de meurtre prémédité. Après avoir subi un procès devant un jury des Assises le mois dernier, la directrice d'école devait être acquittée.

Avant le procès de Nicole Auclair, qui a fait couler beaucoup d'encre, son avocat, Pierre Morin, avait plaidé coupable à une accusation de meurtre prémédité et devait être condamné à 25 ans de prison. L'associé de Morin dans plusieurs affaires louches, Robin Fortin, avait plaidé coupable à une accusation de complot et devait être condamné à sept ans de pénitencier pour avoir, comme l'indique l'acte d'accusation, orchestré la mort du commerçant avec Mo-

rin, Nicole Auclair et les frères Vézina.

Fortin, qui avait passé plusieurs jours à la barre des témoins au procès de Nicole Auclair, a témoigné pour la poursuite à l'enquête préliminaire des deux frères.

Il a expliqué au tribunal comment les accusés avaient obtenu de Morin le « contrat » d'abattre le boutiquier.

Un mort à St-Charles

■ Une jeune femme de 31 ans, Diane Deschênes, de Contrecoeur, a perdu la vie mardi, en fin d'après-midi, lors d'un accident sur le chemin des Patriotes, à Saint-Charles-sur-Richelieu. La victime conduisait une voiture sport dont elle a perdu la maîtrise. Elle s'est écrasée contre un poteau d'Hydro-Québec. Sous la force de l'impact, le poteau a été sectionné en trois parties et la voiture a été coupée en deux.

Cet accident a provoqué une panne d'électricité qui a touché la quasi totalité du village de Saint-Charles-sur-Richelieu pendant environ quatre heures. Le corps de la victime a été transporté à l'Institut médico-légal pour autopsie. Ce sont des policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, qui mènent l'enquête.

BIENVENUE À L'HIVER...

CAR LES BOTTES KAMIK VOUS GARDERONT TOUJOURS AU CHAUD ET AU SEC.



Kamik Pionnier
Cuir tendu, chausson en feutrine de laine amovible, semelle complètement imperméable. Pour hommes (7-12).
35\$

NOUVEAU
Kamik Explorateur
100% imperméables. Bottes de cuir souple, avec doublure en feutrine de laine, garniture d'ordon, lacage à anneaux et à crochets. Pour hommes (7-12).
65\$

Kamik K2
Tige de 15" en nylon 400 deniers, chausson de feutrine amovible, lacage à anneaux, semelle complètement imperméable. Pour hommes (7-12, blanc ou noir) et garçons (3-6, blanc ou gris).
Hommes: 45\$
garçons: 37\$



Chaudes, Imperméables, Imbattables!

SNOWBUSTERS... LES BIENVENUES!



KAMIK SNOWBUSTERS
Voici une nouvelle série de bottes pour enfants, de Kamik, qui les garderont au chic, au chaud et au sec. Enfin... des bottes qui ne laisseront jamais geler!
Les Kamik Snowbusters sont garnies d'un chausson amovible combinant la chaleur de la feutrine et la douceur du molleton, pour une protection maximale contre les froids au-dessous de zéro.

Il y a plus encore. Leurs semelles moulées sont entièrement imperméables, faites de caoutchouc thermique à la fois léger et résistant. Orties en blanc ou en gris. Pointures pour enfants de 6 à 12. 25\$



Chaudes, Imperméables, Imbattables!

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Montréal ne peut se payer le RCM, selon M. Cheung

■ Devant quelque 300 personnes d'origine grecque, l'Alliance démocratique municipale de Montréal (ADMM) a présenté hier soir ses 21 candidats aux élections de dimanche prochain.

MARIANE FAVREAU

Le candidat à la mairie de l'ADMM, M. Kenneth Cheung, a déclaré, dans son allocution en français, que son groupe, présidé par M. Sofoklis Rasoulis, se veut « le parti municipal du bon sens, le porte-parole du monde ordinaire de Montréal ». Il a également parlé de diminuer le fardeau fiscal et de donner à chaque citoyen une chance égale.

Se présentant comme un parti du « centre modéré », M. Cheung a surtout réservé ses attaques, en anglais, au RCM. Il a demandé aux anglophones s'ils allaient élire quelqu'un qui a voté pour la loi 101, en faisant référence à Jean Doré.

Aux gens des minorités ethniques, il demande s'ils allaient voter pour un parti qui n'a encore rien fait de concret pour eux.

Pour un parti qui « aussitôt qu'il sent le pouvoir à portée de la main, fait des compromis ».

« Montréal ne peut se payer le RCM », assure-t-il, en rappelant la maxime voulant que le pouvoir absolu corrompt absolument. Le vice-président du parti, M. René Delbuguet, candidat dans Peter-McGill, a évoqué quant à lui la possible renaissance de Montréal avec des gens qui y croiraient.

Quant au bouillant conseiller du district de Parc-Extension et président de l'ADMM, Sofoklis Rasoulis, il a rappelé son action au conseil municipal, en faveur non seulement des citoyens de son district, mais de tous les Montréalais. L'auditoire lui était manifestement acquis, l'assemblée se tenant de son district.

Sa publicité montre M. Rasoulis en premier plan devant un poster géant de Pierre Elliott Trudeau, comme s'il bénéficiait de la bénédiction du grand homme et de la magie du mot « libéral ». (D'ailleurs, son parti devait, à l'origine se nommer le Parti libéral municipal de Montréal.)

L'auditoire a semblé apprécier des allocutions en grec dont le sens échappait malheureusement aux journalistes, mais où le mot RCM rimait avec Parti québécois.

L'ADMM veut s'imposer à l'électorat comme une troisième voix, capable d'éviter la polarisation entre « the big business and the big labour », la machine des gens d'affaires et celle des syndicats, de dire ses porteparole.

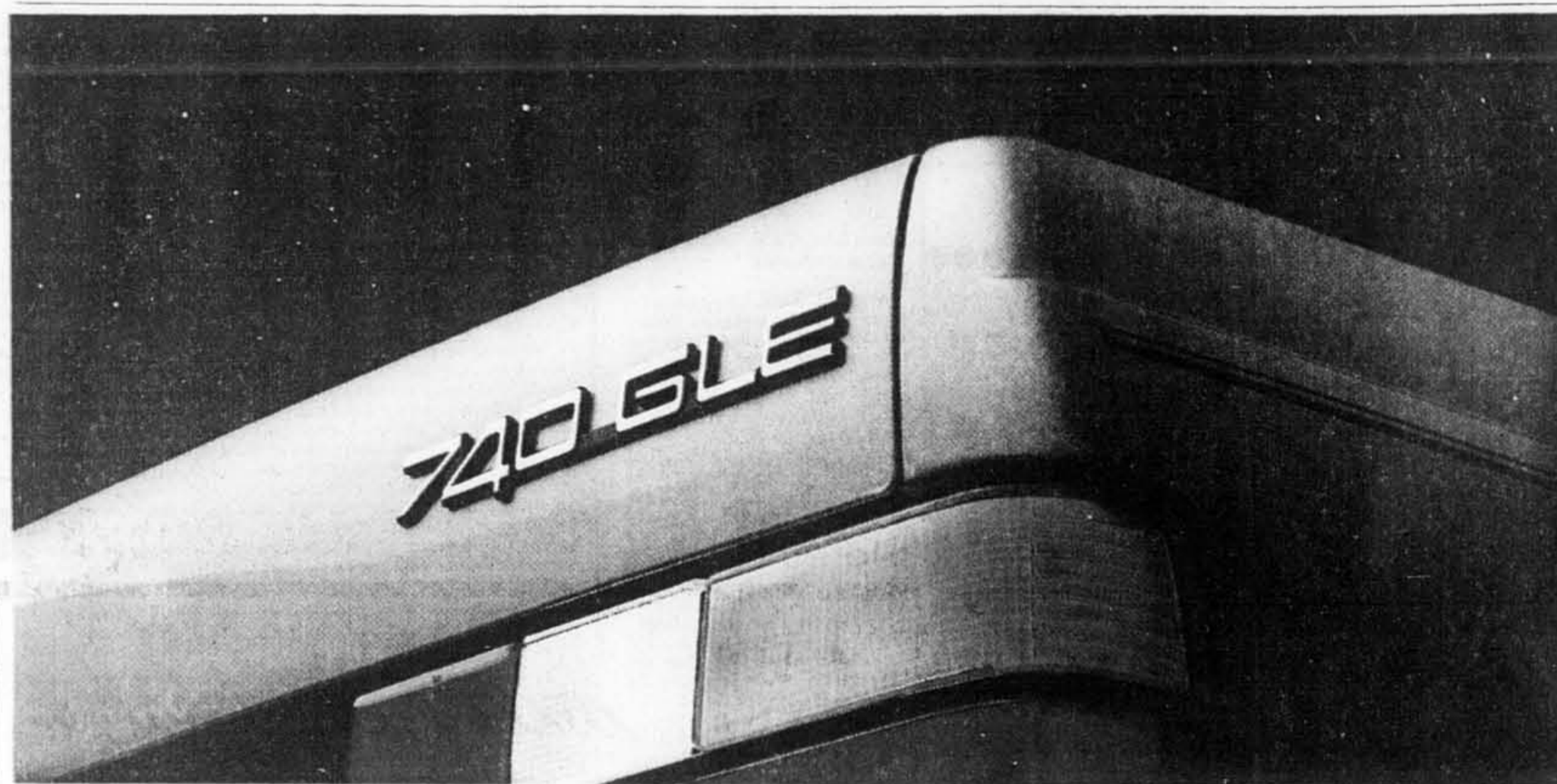
L'Alliance veut aussi s'assurer, a déclaré M. Cheung, que les anglophones et les minorités ne seront pas oubliées et auront une voix. Les candidats de l'ADMM sont surtout présents dans des districts où vivent des communautés de diverses origines ethniques, et les candidats représentent en fait la mosaïque culturelle de Montréal.

Certains se disent confiants de gagner dans leur district comme M. Cheung dans Ville-Marie (sa fille est sa colitière), et M. Rasoulis dans Parc-Extension. Là-bas, la rumeur dispose aisément de ses adversaires: les Grecs, dit-on, n'aiment pas le RCM, et ils n'éliront jamais une femme.



Photo Bernard Brault, LA PRESSE

Le candidat à la mairie de l'Alliance démocratique municipale de Montréal, M. Kenneth Cheung, en compagnie de l'organisateur du parti, M. John Vlakos, et de M. Sofoklis Rasoulis, président parti et candidat dans Parc Extension.



UNE MARQUE DE SUPÉRIORITÉ.

Il en faut de toutes sortes pour faire un monde... dit-on!

Mais il semblerait que la sorte de gens qui choisissent d'acheter la Volvo 740 GLE sont plus futés que la moyenne.

Parce qu'ils conduisent une sedan offrant toutes les caractéristiques désirables pour leur rendre la vie sur terre encore plus confortable, à un prix qui demeure agréablement terre-à-terre.

Des caractéristiques standard comme: climatiseur, sièges avant chauffants, toit ouvrant et récepteur AM/FM stéréo Dolby.^{MD}

La 740 vient également avec une garantie limitée de trois ans, sans limite de kilométrage*, ainsi qu'une garantie limitée de huit ans contre la rouille*.

La Volvo 740 GLE. Venez constater sa supériorité... elle vaut le déplacement!



VOLVO

Une voiture digne de confiance.

LAVAL
JLEVARD ST-MARTIN AUTO
1430, BOULEVARD ST-MARTIN
667-4960

MONTRÉAL
UP-TOWN AUTOMOBILES LTÉE
8300, BOULEVARD DÉCARIE
737-6666

DOLLARD-DES-ORMEAUX
JACAUTO LTÉE
3612, BOULEVARD ST-JEAN
626-8120

ST-HUBERT
LEMENN AUTOMOBILE LTÉE
3839, BOULEVARD TASCHEREAU
678-1220

*Voyez votre concessionnaire Volvo pour les détails et les modalités. ^{MD}Dolby Laboratories. © 1986 VOLVO CANADA LIMITEE

TIMKEN ROULEMENT
À ROULEAUX CONIQUES

GBS GENERAL BEARING SERVICE

2517, RAG. (CORN. NOUVELLE) 805, Boul. Sainte-Foy (Longueuil)
1226, rue Notre-Dame Ouest 1204, Boul. Sainte-Croix
8508, rue Jarry Est St-Laurent
1827, boul. des Laurentides (Sancti-Philippi)

Ouvert le samedi: avant midi: 937-7423

ÇA
Y'EST
ON
SKI

LES PREMIERS À OUVRI

LE JOUR LE SOIR, SOYEZ LES PREMIERS À SKIER SUR LA CÔTE

MONTRÉAL: 871-0101
OU (514) 227-4671



Mont Saint-Sauveur

Au générique

■ L'université McGill confèrait quatre doctorats *honoris causa* à autant de personnalités lors de la collation des grades d'automne, mardi dernier. Les personnalités choisies sont **Gilles Cloutier**, recteur de l'Université de Montréal; **Cella Franca**, fondatrice et ex-directrice artistique du Ballet national du Canada; **William C. Gibson**, chancelier de l'Université de Victoria; et **Gordon MacNabb**, président du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

■ La violoniste **Angèle Dubeau**, l'auteur-compositeur **Sylvie Tremblay**, l'écrivain **Gaëtan Lavoie** et le cardiologue **Paul David** seront les invités de **Micheline Ricard** dans le cadre de l'émission **Le CIEL de Montréal**, demain, à 22 h, sur les ondes de **CIEL-MF**. Pour réservations: (514) 527-8321.

■ **Gilles Simard**, directeur général du groupe Nature et Patrioisme Inc., de Laval, rappelle aux membres que **Pierre Bourque**, directeur du Jardin botanique de Montréal, prononcera une conférence sur les îles Galapagos, demain 7 novembre à 19 h 30, à l'Auditorium du Jardin botanique. L'entrée est libre.

■ Prière à **Yolaine Grenier**, de Valleyfield, de communiquer avec le responsable de cette chronique dans les plus brefs délais possibles.

■ La galerie René Blouin proposera, du 8 novembre au 6 décembre, une exposition des oeuvres de l'artiste multidisciplinaire **Tom Dean**. Originaire de Montréal, ce dernier vit désormais à

New York. Pour informations: (514) 849-2595.

■ **Georges Laberge**, président des Éditions du Trecarré, présidera au lancement du livre **Le téléthonien**, rédigé par **Serge Laprade**, le mardi 11 novembre, au complexe Desjardins.

■ **Yvon Picotte**, ministre du Tourisme, divulguera les noms des 74 gagnants des grands prix du Tourisme québécois lors d'une conférence de presse qui aura lieu le mardi 11 novembre, à 10 h 30, à l'Hôtel de l'institut de tourisme.

■ **Claude Pichette**, président-directeur général de la Société d'entraide économique du Québec, sera le conférencier au dîner-bénéfice du Mouvement pour l'enseignement privé qui aura lieu le mercredi 12 novembre, à 18 h 30, à l'hôtel Sheraton-Laval. Pour informations: **Rosaire Legault**, au (514) 381-8891.

■ La journaliste et écrivain **Hélène Pelletier-Baillargeon** sera l'invitée de la Société généalogique canadienne-française le mercredi 12 novembre, à 20 h, au sous-sol de l'église Sainte-Bibiane, à l'angle de la rue Dandurand et du boulevard Saint-Michel. Elle traitera de la famille **Gérin-Lajoie**. Pour informations: (514) 276-3860.

■ Le congrès de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec se déroulera du 13 au 15 novembre, à l'hôtel Méridien de Montréal, sous la présidence d'honneur de **Reginald T. Ryan**, président du Conseil d'administration de la

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



Compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada. Parmi les invités de marque, on remarque **André Bourbeau**, ministre des Affaires municipales et responsable de l'habitation, et **Reed Scowen**, adjoint parlementaire et conseiller économique au cabinet du premier ministre **Robert Bourassa**.

■ **Jocelyne Laflamme Goupil**, du groupe Brosse Art Inc., propose une exposition collective d'oeuvres d'une trentaine d'artistes qui aura lieu du 14 au 16 novembre, à l'École secondaire Antoine-Brossard. Pour informations: 672-6667.

■ **Suzanne Asselin**, du service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, informe les intéressés du concours de photos **Les grands événements montréalais** du fait que la date limite d'inscription a été reportée du 31 octobre au 14 novembre. Pour informations: (514) 872-4253.

■ Ascension création, du Groupe Everest, a mérité, ex-aequo avec l'agence McKim, le trophée «Pierrot le fou» remis annuellement à l'agence de publicité la mieux costumée, à l'occasion du party annuel de l'Halloween. L'équipe d'Ascension était composée de **Nicole Bélanger, François Drouin, Pauline Dubé, Paul Lamarre, Jean Landry, Richard Leclerc, Michel Ouellet et Normand Provost**.

■ L'Hôpital de Montréal pour enfants fait encore une fois appel à la générosité des Montréalais en les invitant à souscrire au fonds annuel Tiny Tim. La levée de fonds se poursuit jusqu'au 15 novembre et l'objectif a été fixé à \$300 000. Pour informations: (514) 934-4400.

■ **Réjean Bellemarre**, contrôleur de Demix Béton, remettait récemment les titres de propriété de cinq parcelles de terrain à proximité du domaine Gault, sur le mont Saint-Hilaire, à **David Johnston**, principal de l'université McGill, et **Michel Drew**, directeur du domaine Gault, qui sera agrandi de 22 acres grâce à ce don de la société Demix.

■ **Luc Brien**, directeur général et professionnel du Club de golf de la Rive-Sud, a été récemment élu à la présidence des boutiques Prolog. Il sera appuyé de MM. **Roger Bouchard** (vice-président); **Leonard Turgeon** (secrétaire); **Pierre Lessard** (trésorier); **Jack Bissegger, René Noël et Jean-Guy Regnaud** (directeurs).

■ L'Orchestre symphonique de Trois-Rivières a mérité le premier prix canadien dans la caté-

gorie «Arts et spectacles», lors du récent Festival Can-Pro, pour l'enregistrement et la diffusion de **Ma mère l'Oye**, de Ravel. Ce prix est tout à l'honneur du président **Jacques Brochu** et du directeur musical **Gilles Bellemarre**.

■ **Robert Greenlees**, vice-commandant du district 11 de la Légion royale canadienne, rappelle aux personnes qui seront seules le jour de Noël, qu'elles pourront profiter d'un repas gratuit à la dinde, entre 12 h et 16 h, le 25 décembre, au local de la Légion, au 861, boulevard Sainte-Rose. Il est important de réserver sa place avant le 15 décembre, au 627-0119.

■ Un groupe de citoyens de Côteau-Station prépare un album souvenir pour souligner le centenaire de cette localité québécoise. Les personnes intéressées à y inscrire l'histoire de leur famille doivent s'adresser à **Pauline Lavigne**, au 267-9937.

■ Un Torontois du nom de **Peter Simmons** vient de lancer à son tour un nouveau jeu. L'objectif de **SuperShopper** consiste à arriver à la caisse du supermarché avec le plus d'articles dans son carrosse, tout en conservant le plus d'argent dans son porte-monnaie. C'est un produit des jeux Alpha.

■ Le troisième dîner de la Chasse de l'Académie culinaire de France avait lieu récemment au restaurant Neufchâtel du Château Champlain, sous la présidence d'honneur de **Gérard DeJage**. Le menu avait été préparé par **Pierre Pothier**, restaurateur de Laval, dans la vallée de la Loire.

■ **François Grenon**, qui avait mérité une mention honorable du jury de LA PRESSE en décembre dernier, après avoir remporté le premier prix lors du premier examen de la Society of Actuaries, a récidivé quelques temps plus tard en terminant au premier rang de l'examen du troisième examen. Grenon est un résident de Lévis.



Vers un championnat junior d'improvisation

■ **Ginette Flynn**, présidente du prochain Salon international de la jeunesse (du 8 au 12 avril 1987, au Velodrome), invite les 700 écoles secondaires du Québec à former leur équipe d'improvisation, en vue du Championnat junior d'improvisation Yoplait qui sera présenté dans le cadre du Salon. On peut apercevoir, à l'arrière, **Daniel Guertin**, directeur de la ligue d'impro; Mme Flynn et **Norbert Gagnon**, directeur du marketing chez Yoplait. A genoux, dans l'ordre habituel, **Charles Lafortune**, capitaine de l'équipe gagnante de 1986 (école secondaire Saint-Sacrement de Terrebonne); **Christiane Deshaies**, entraîneur de l'équipe; **Hélène Lavallée** et **Céline Gauthier**, de la ligue d'impro.

■ **Gaëtan Bilodeau** et **Patrick Hamilton** sont les deux hommes d'affaires qui ont acquis l'édifice qui a abrité les sociétés Dominion Rubber et Uni-Royal, pour le transformer en marché aux puces. Pour réservations de table et informations: (514) 522-2182.

■ **Normand Verret**, président des Enseignes Imperial Limitée,

d'Edmunston, au Nouveau-Brunswick, a été élu entrepreneur de l'année par le Conseil économique du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre **Brian Mulroney** a rehaussé la soirée de sa présence.

À SAMEDI



Le grand gagnant de la Journée des quotidiens

■ **Pierre Bourassa** (au centre) a été le grand gagnant de la Journée des quotidiens, qui a eu récemment lieu au Centre Sheraton. M. Bourassa a gagné un voyage vers la destination de son choix à l'intérieur du réseau d'Air Canada. Il a reçu son billet des mains de **Pierre Jérôme** (à gauche), directeur des affaires publiques chez Air Canada, en présence de **Maurice Leclerc**, président du Comité de la Journée des quotidiens de 1986.

VENEZ CHEZ COMPUBENTRE ET ÉPARGNEZ

Achetez l'incroyable Système d'Ordinateur Traitement Multitâche **AMIGA** AVEC 512K ET MONITEUR COULEUR POUR SEULEMENT **1999⁸⁸** l'ensemble

GRAND CHOIX DE LOGICIELS POUR LE SYSTÈME AMIGA

DIVERTISSEMENT	PRODUCTIVITÉ	LANGAGE	DATABASE
• Hacker	• Music Studio	• Pascal	• Mi Amiga File
• Trilogy	• Marble Madness	• Amiga 'C'	TRAITEMENT DE TEXTE
• Rogue	• Chessmaster 2000	• Assembler	• Textcraft
• Skyfox	• Winter Games	• Lisp	CHIFFRIER
• Arcticfox	• Mind Walker		• Analyse
• The Pawn	• Crimson Crown		COMMUNICATION
• Leader Board			• Maxicom

REGION DE MONTRÉAL

- Place Versailles
- Galeries D'Anjou
- Carrefour Laval
- Mail Champlain
- Centre Fairview
- Plaza Alexis-Nihon

À QUÉBEC

- Galeries De La Capitale
- Place Laurier
- Place Fleur de Lys

À CHICOUTIMI

- Place de Bayonne

COMPUBENTRE

SIÈGE SOCIAL: 9001 LOUIS H. LAFONTAINE, ANJOU, P.Q. TEL.: (514) 354-3810

À DRUMMONDVILLE • Les Galeries Drummond

À SHERBROOKE • Carrefour De L'Estrie

STE-ROSE LINCOLN MERCURY

déclare la guerre à la compétition...

VENTE DE LIQUIDATION

88 MODÈLES 1986 À LIQUIDER

DES SPÉCIAUX DE LOCATION INCROYABLES SUR AUTOS NEUVES ET USAGÉES SERONT ACCORDÉS

Jeudi 6 novembre, vendredi 7 novembre de 9h à 21h30
Samedi 8 novembre, dimanche 9 novembre de 9h à 18h

STE-ROSE LINCOLN MERCURY

171, boul. Labelle, Sainte-Rose
628-3555

MERCURY LINCOLN MERKUR XRS

Le seul endroit où vous n'avez pas besoin de rendez-vous au service

(Sortie 16 de l'autoroute à 15 minutes du centro-ville)

JEAN LAPORTINE

Présenté par CKAC 97.3 CPM 10 LA TELEVISION DE MONTRÉAL

Histoire de Rire!

27 FEV. au 8 MARS 87

EN VENTE MAINTENANT

Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

Guchets (514) 842-2112 Frais de service: 1.00\$

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Grande indifférence, rue Saint-Jacques

...OÙ ON DÉPLORE QUE DUPRAS SOIT MOINS PRÉPARÉ QUE DORÉ

Le monde des affaires de Montréal se garde bien de prendre position dans la campagne électorale en cours, mais un

ANDRÉ NOËL

eventuel changement d'administration ne semble pas du tout l'inquiéter.

« On ne prend pas position, à moins qu'on croit qu'un des candidats ait un programme néfaste pour le développement de Montréal », a expliqué le président de la Chambre de commerce, Marcel Daoust.

Mais cela n'est manifestement pas le cas, a-t-il ajouté. L'organisme, qui regroupe 7 000 entrepreneurs, ne craint pas plus l'élection de Jean Doré, chef du Rassemblement des citoyens de Montréal, que celle de Claude Dupras, chef du Parti civique.

« Les origines syndicales et l'orientation de M. Doré ne m'éffraient absolument pas », a précisé M. Daoust.

« Nous avons rencontré les deux candidats. M. Doré connaît bien ses dossiers, c'est clair. Ça fait longtemps qu'il les travaille.

« M. Dupras connaît aussi ses dossiers, mais il n'a pas eu

l'avantage de les préparer longtemps. Je ne suis pas gêné de dire que M. Doré a eu plus de temps. »

Le Board of Trade, qui regroupe 2 800 membres, estime que les deux candidats « ont bien expliqué leur programme et ont bien consulté le monde des affaires », a indiqué la présidente de l'organisme, Manon Vennat.

« Nous allons surveiller attentivement et rigoureusement leur mandat, que ce soit le RCM ou le Parti civique qui soit porté au pouvoir.

« Personnellement, a ajouté Mme Vennat, que M. Doré ait

déjà été avocat de la CSN ne m'inquiète pas. M. Doré est un homme responsable. Il a les intérêts des Montréalais à cœur. C'est un homme de la nouvelle génération, qui a bien étudié ses dossiers en vue des élections.

« M. Dupras, lui, est un homme d'expérience pratique. C'est malheureux qu'il soit venu tard, car il n'a pas eu la chance de préparer ses positions de longue haleine. Par contre, je suis très heureuse de voir que le Parti civique a publié un manifeste. »

Le vice-président du Board of Trade, Alex Harper, a par ailleurs déclaré au *Globe and Mail*

de Toronto : « Je crois que les gens qui ont écouté M. Doré ont, dans l'ensemble, été impressionnés. » (« I think that the people who have listened to (Mr. Doré) have been collectively impressed. »)

La Chambre d'immeuble de Montréal croit que l'élection d'un parti ou de l'autre « ne va pas créer un gros changement », a dit le président, Gérard Carignan.

« Personnellement, l'élection de M. Doré ne m'éffraie pas, a dit M. Carignan. Pourquoi ça m'éffraierait ? »

La Chambre d'immeuble, qui a 6 200 membres, n'a pas rencontré les candidats, et n'affiche non plus aucune préférence.

Le Conseil du patronat a rencontré M. Doré et M. Dupras, mais le président, Ghislain Dufour, a affirmé que l'organisme avait décidé de garder la plus grande distance possible.

« Non pas que ça ne nous intéresse pas, a dit M. Dufour. Mais à cause de notre position de départ, nous discutons plus de la Commission de la santé et de la sécurité du travail que de l'élection. »

S'IL EST BATTU

Dupras entend rester chef du Parti civique

Tout en citant l'exemple du premier ministre Robert Bourassa et celui de son adversaire Jean Doré, le candidat du Parti civique à la mairie de Montréal, M. Claude Dupras, estime qu'un chef de parti peut faire un travail aussi efficace, sinon davantage, à l'arrière-scène qu'en siégeant à l'hôtel de ville ou à l'Assemblée nationale.

PIERRE GINGRAS

Selon M. Dupras, M. Bourassa a mené le Parti libéral de façon adéquate durant de longs mois avant d'occuper un siège à Québec. Il estime également que le chef du RCM, Jean Doré, a été plus efficace sur la scène politique avant son entrée à l'hôtel de ville, qu'après son élection comme conseiller, c'est-à-dire « avant qu'il n'ait à affronter directement le maire Drapeau et le président du Comité exécutif, Yvon Lamarre ».

Au cours d'une entrevue hier, M. Dupras a répété que même s'il était battu lors de l'élection à la mairie de Montréal, dimanche, il resterait en politique municipale et continuerait d'être le chef du Parti civique.

Mais il s'est cependant empressé d'ajouter que jamais il n'a entrevu la possibilité d'être défait en dépit de tous les sondages qui le disent grand perdant de cette campagne électorale.

M. Dupras a dit ne pas avoir cru bon de prendre la précau-

tion de présenter un colistier parce qu'il voulait « entrer à l'hôtel de ville par la porte d'en avant ». De toute façon, a-t-il confié, jamais un colistier n'a été élu dans un district municipal à Montréal depuis que cette formule a été mise sur pied, en 1978.

S'il est élu au poste de conseiller dans son district, le colistier (ou la colistière comme c'est le cas actuellement pour Jean Doré) doit obligatoirement céder son siège à l'aspirant au poste de maire si celui-ci a été battu. Toutefois, au cours d'une entrevue accordée plus tôt à des stations radiophoniques, M. Dupras avait dit qu'il pensait que M. Doré serait élu comme conseiller et qu'il ferait un bon chef de l'Opposition. Il concluait ainsi que la colistière du chef du RCM, Mme Thérèse Daviau (district No 39, Saint-Jean-Baptiste) battraît la candidate du Parti civique, Mme Francine Auclair.

Mais pour M. Dupras, même une défaite comme candidat à la mairie ne l'empêchera pas de rester chef de ses troupes et de mettre en branle la démocratisation du Parti civique notamment en permettant à tous d'en devenir membre.

Les sondages ne reflètent pas la réalité

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse tenue dans

les locaux de son parti, M. Dupras a commenté le sondage paru hier dans le *Journal de Montréal* et donnant Jean Doré hautement gagnant en reaffirmant que les résultats n'étaient absolument pas conformes à la réalité. Et pour corroborer l'opinion de leur chef, trois candidats du Parti civique (Nicole Gagnon-Larocque, district Octave-Crémazie; René Avon, district Ville-Marie; Luc Larivée, district Longue-Pointe) sont venus dire que dans leur quartier respectif, leurs sondages et leurs pointages relevaient des résultats différents, parfois même un balayage du RCM par le Parti civique. Les trois candidats ont aussi profité de l'occasion pour réitérer officiellement leur confiance en M. Dupras.

Celui-ci a d'ailleurs dit que ces sondages étaient la conséquence « de la campagne d'images et d'illusions menée par le RCM, une campagne de promesses qui coûterait \$262 millions au trésor de la ville ». Selon lui, son accession à la mairie de Montréal sera la plus grande surprise politique depuis l'élection du président démocrate Harry Truman aux États-Unis en 1948. Certains se souviendront que l'élection de l'adversaire républicain Thomas Dewey semblait tellement certaine qu'un grand quotidien de Chicago avait imprimé à la une que Truman avait été battu.



Attentive au discours de son chef M. Dupras, la candidate du Parti civique dans le quartier Octave-Crémazie, Nicole Gagnon-Larocque, a affirmé en compagnie de deux autres candidats que les nombreux sondages publiés par les journaux n'étaient pas conformes à ce qui se passe dans son district. Photo Jean Goupil, LA PRESSE

UN TON PASSÉISTE APPARAÎT CHEZ DORÉ

« Le PCM paye pour son isolement »

À trois jours de l'élection qui, selon tous les sondages, le portera à la mairie de Montréal, Jean Doré parle désormais de la campagne au passé.

PAUL ROY

« Le Parti civique paye le prix de son isolement et de son refus de fonctionner démocratiquement », a-t-il déclaré hier midi à l'Université de Montréal. Le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) prenait la parole devant quelque 350 étudiants qui s'étaient entassés dans un amphithéâtre de 500 places.

La semaine dernière, son adversaire du Parti civique, Claude Dupras, n'avait pas réussi à remplir la même salle.

« Tout indique qu'on va tourner la page, dimanche, a déclaré d'entrée de jeu M. Doré aux étudiants. Je le sens à travers les sondages, bien sûr, mais aussi par les contacts que j'ai avec les citoyens... » A la condition bien sûr que ces citoyens prennent le temps d'aller voter, note-t-il au passage.

Et M. Doré d'ajouter : « On (le RCM) récolte aujourd'hui les fruits de notre fonctionnement démocratique, qui nous a permis d'évoluer, de rester branché sur les besoins de la population. »

Devant les étudiants, le chef du RCM a dressé le bilan de la campagne qui s'achève. Il a parlé d'espaces verts, du centre-ville, de fiscalité municipale, de développement économique, de création d'emplois, etc.

Et il a parlé de « l'après 9 novembre ». « On est prêt! On a un plan de travail pour le premier jour, les trois premiers jours, les 10 premiers jours... les trois premières années! Je me sens serein par rapport à la suite des événements. »

A quoi s'attaquera-t-il en premier? Le nouveau conseil devra rapidement adopter un budget, répond-il. « Ça ne peut attendre! » M. Doré ajoute qu'il compte rencontrer les premiers ministres Robert Bourassa et Brian Mulroney dans les deux mois.

Un balayage trop important ne ferait-il pas courir un risque à

la démocratie? Une administration RCM sans opposition ne risquerait-elle pas de faire de Jean Doré un autre Jean Drapeau?

« Pas du tout! Parce que les règles du jeu seront différentes: nous allons créer des commis-

sions qui auront des pouvoirs, même le comité exécutif ne pourra les bloquer... »

D'ailleurs, si le candidat à la mairie de 41 ans semble certain de l'emporter sur son rival Dupras, il est le premier à admettre

que dans certains districts, la lutte sera serrée. « Vous voulez savoir lesquels? Regardez mon agenda des prochains jours. »

D'ici à dimanche, Jean Doré visitera les districts suivants: Bourbonnière, Étienne-Desmar-

teau, Louis-Hebert, Saint-Paul, Emard, Pointe-Saint-Charles, Hochelaga, Prefontaine, de Maisonneuve, Louis-Riel, Langelier, Honoré-Beaugrand, Parc-Extension et Peter-McGill.

A bon entendeur...

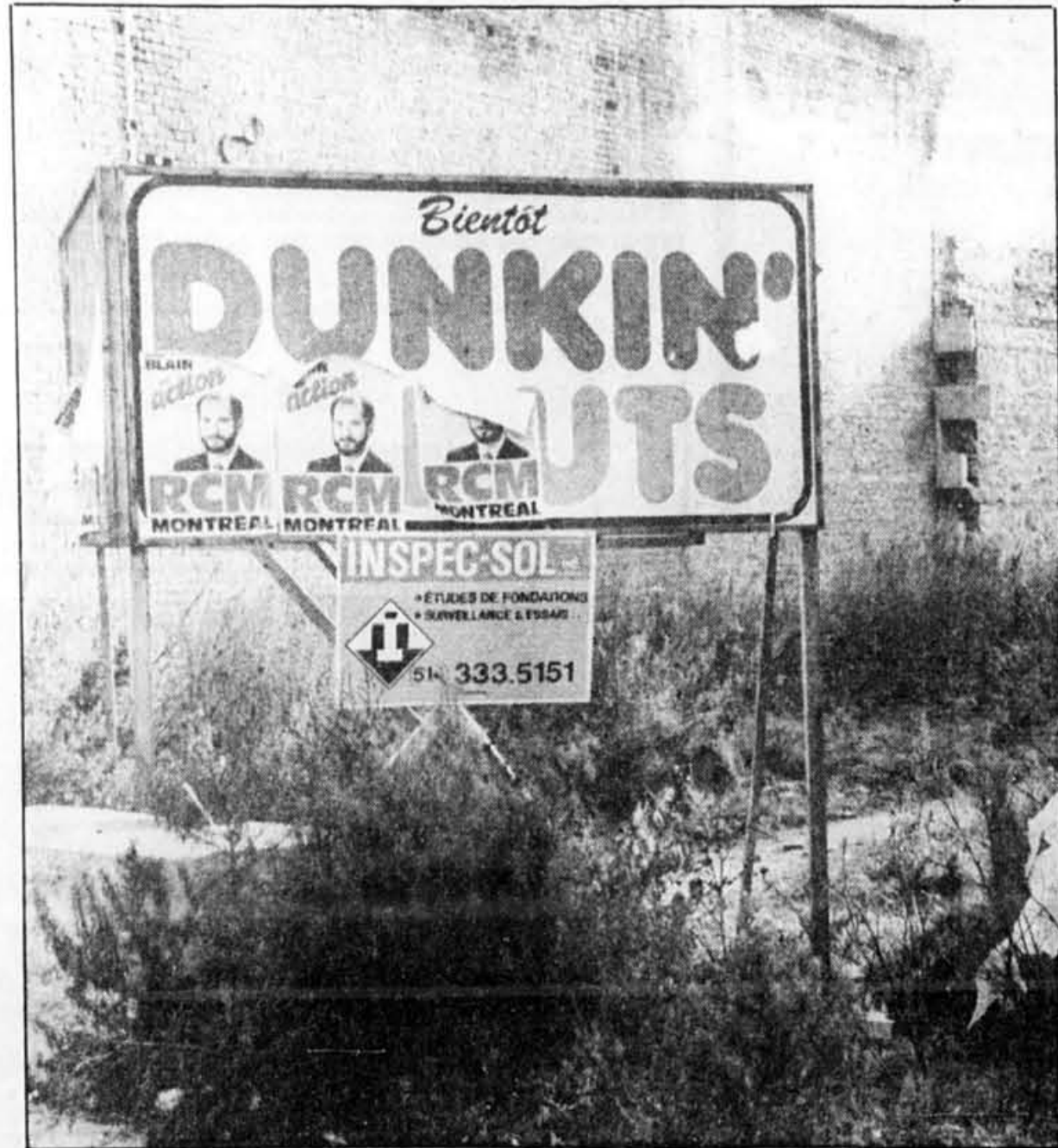


Photo Jean Goupil, LA PRESSE

Y'a bon, DUNKIN...RCM

Tous les espaces sont bons pour vendre un message en campagne électorale, y compris ce carrefour délaissé, angle Sainte-Catherine et Amherst.

Le Devoir se mouille

Le Devoir a été le premier quotidien à se mouiller dans la campagne électorale, hier, en prenant position pour le Rassemblement des citoyens de Montréal.

« Le RCM offre les meilleures garanties d'un passage paisible à une démocratie municipale moderne », écrit le nouveau directeur du quotidien, Benoît Lauzière, dans son premier véritable éditorial.

« C'est le RCM qui a su le mieux accueillir les citoyens impatientes et les idées neuves, et transformer le tout en parti crédible et en projets raisonnables. Ce n'est pas là le résultat d'une génération spontanée mais d'un travail sur le terrain, acharné, depuis 12 ans.

« Reprocher à Jean Doré et au RCM d'avoir flirté avec des idéologies à la mode et des groupes marginaux condamne l'accusateur plutôt que l'accusé. La question est de savoir ce que le RCM a fait des aliments dont il s'est d'abord nourri. À en juger par l'évolution de son programme, son degré d'engagement et sa popularité, il semble bien que la digestion ait été excellente. »

M. Lauzière souhaite toutefois « que les candidats les plus articulés du Parti civique résistent à l'effet de vague qui s'annonce », afin de stimuler la vie démocratique à l'hôtel de ville.

DUPRAS

Levée de fonds pour la salle de l'OSM

Des hommes d'affaires seraient prêts à lancer une campagne de financement populaire afin de réunir des fonds pour financer, du moins en partie, la construction de la future salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal.

PIERRE GINGRAS

C'est ce qu'a soutenu hier en conférence de presse le chef du Parti civique et candidat à la mairie, M. Claude Dupras. Selon lui, l'OSM est très populaire auprès du public montréalais et il croit que la population serait intéressée à participer à cette levée de fonds.

Tout en affirmant que la ville ne contribuerait pas directement au financement de ce projet, le chef du Parti civique a dit que Montréal pourrait donner le terrain sur lequel serait érigée cette salle, ou encore serait en mesure d'aménager les espaces verts autour de l'édifice.

M. Dupras a rappelé que le gouvernement provincial s'était dit d'accord pour investir \$10 ou \$12 millions pour cette salle et qu'à l'époque, avant le règne des Conservateurs, Ottawa avait parlé d'y injecter \$15 millions. On sait que Québec annoncerait ses intentions à ce sujet après la tenue des élections municipales.

M. Dupras a aussi obtenu l'assurance qu'advenant le déménagement de l'OSM, la Place des arts serait occupée durant une bonne partie de l'année. Quelques impresarios de Montréal lui ont même indiqué par écrit qu'ils utiliseraient la grande salle durant au moins six mois.

Le chef du Parti civique qui avait convoqué la presse pour annoncer certains engagements électoraux en matière culturelle a aussi annoncé son intention de poursuivre le programme de construction de maisons de la culture déjà élaboré par la ville et qui porterait à 12 le nombre de ces centres culturels de quartier.

Le candidat du Parti civique à la mairie a aussi annoncé son intention de financer le « démarrage » de certains projets proposés par des créateurs locaux. Il veut aussi encourager le mécénat chez les francophones, augmenter de \$500 000 ou \$600 000 le budget du Conseil des arts, mettre sur pieds un festival multiculturel qui pourrait, selon lui, attirer 200 000 ou 300 000 personnes, en plus de créer un bureau de promotion pour le tournage de films et de favoriser un meilleur aménagement du centre historique de Montréal.

Erratum

En ces temps d'élections, il n'y a pas que les politiciens à se dire mal cités. Il arrive même que des journalistes se plaignent. Ainsi, dans l'article de Mariane Favreau sur les fonctionnaires municipaux hier, quelques lignes ont sauté dans la dernière colonne, donnant un sens complètement différent à l'ensemble.

Il fallait lire, au premier paragraphe de la dernière colonne: « Dans les bureaux tout proches des grands patrons, celui du maire, du président de l'exécutif, le personnel contractuel ne se fait pas d'illusion: ces employés n'ont pas la permanence d'emploi, et leur contrat se termine généralement avec le départ de leur patron. »

Le reste de l'article faisait référence aux fonctionnaires permanents de ces bureaux qui peuvent être appelés à changer de poste, les nouveaux patrons préférant généralement y mettre du personnel « neuf ». Il est évident que les 12 000 fonctionnaires de la ville n'ont pas à s'interroger sur leurs fonctions futures comme la fin de l'article pouvait le laisser croire.

OUVERT AU PUBLIC • DÉBUTE AUJOURD'HUI

Pour la toute première fois

Solde Couturiers Pour Dames

JUSQU'À 70% DE RABAIS

PLUS
VÊTEMENTS
POUR
hommes

jusqu'à 70% de rabais

Au fameux
ENTREPÔT

A. Gold & Sons

2050, BLEURY

Angle Président-Kennedy, entre
Sherbrooke et De Maisonneuve
Métro Place-des-Arts, sortie Bleury

**PRENEZ LE PETIT DÉJEUNER
À NOS FRAIS**

Le petit déjeuner sera servi de 9 h à
11 h. Aujourd'hui, vendredi et samedi.

**PLUS DE 65 GRIFFES RÉPUTÉES
UNE OCCASION UNIQUE DE VOUS
PROCURER CE QU'IL Y A DE
MIEUX À DES PRIX DE RÊVE**

Plus de 65 griffes réputées sont représentées
et offertes en solde. Certains vêtements sont
en quantité limitée, certains offrent un vaste
choix. Certains sont réduits substantiellement,
certains sont réduits radicalement. Il
est important de magasiner tôt afin d'obtenir
exactement ce que vous
désirez. Mais à tout prendre,
cet événement couturier est une opportunité
exceptionnelle de faire
des économies.



**HEURES DOUVERTURE:
AUJOURD'HUI... 9 h à 21 h
VENDREDI..... 9 h à 21 h
SAMEDI..... 9 h à 17 h
ET TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE**

casadei

Metropolis

SUSAN
Hutton

Nolan
Miller
Dynasty Collection™

JACQUES
VERT

mcjax

pseudonyms

JONES
NEW
YORK

Kay
Silver

Geraldine
Peterson

franck
olivier

RINO
ROSSI

STRATEGY

Namell

REGINA
PORTER

Oleg
Cassini

DELLA
SPIGA

Jean Claude
Poitras

EVAN-
PICONE

Christian
Dior

JEANNE
PIERRE

Gérard
Lasquies

Froing
Samuel

SIMON
CHANG

RONSAUD

WAYNE
CLARK

Aquascutum

MARC
D'ALCY

apawé

bagatelle

RAVENS

REGINA
NANCEL

A. M.
BERETTA

ALFRED
SUNG

NANCY
HELLER

Lorraine
Beauchamp

ANNE
KLEIN

MARC
ALLAN

Ilyse

Coincidence®

ELLEN
TRACY

Wahls

DINO
VALIANO

JEREMY
D.

COMO

KENTSOU

Linea
hauber

Raffinati

CAROLINE
ROHMER

- DINO VALIANO**
 Jupes ORD. \$300..... \$150
 Cardigans ORD. \$430..... \$215
 Chandails ORD. \$460..... \$230

- AQUASCUTUM**
 Blazers classiques ORD. \$350..... \$175
 Imperméables «Trench» ORD. \$335..... \$219

- MR. JAX - JAXSPORT**
 Jupes ORD. \$125-\$140..... \$62-\$69
 Pantalons mode ORD. \$145..... \$72
 Vestes ORD. \$250..... \$125

- EVAN PICONE**
 Pantalons de tweed ORD. \$125..... \$62
 Jupes plissées ORD. \$140..... \$70
 Blazers de tweed ORD. \$220..... \$110

- WAHL'S**
 Blouses et chandails ORD. \$100..... \$49 ch.
 Pantalons et jupes ORD. \$125..... \$67 ch.

- JEAN CLAUDE POITRAS**
 Jupes mode ORD. \$150..... \$99
 Vestes de tweed ORD. \$325..... \$159

- NANNEL**
 Chandails ORD. \$290 et \$310.. \$145 et \$155

- BAGATELLE**
 Gilets en cuir plongé noir ORD. \$90.... \$45
 Vestes de cuir ORD. \$490..... \$279

- ALFRED SUNG - SUNGSPORT**
 Chandails ORD. \$115..... \$57
 Jupes ORD. \$135..... \$59
 Vestes ORD. \$250..... \$179

COLLECTIONS AUTOMNE-HIVER

- VÊTEMENTS D'AUTOMNE COORDONNÉS
GOLD SPORT**
 Chandails ORD. \$70-\$80..... \$15-\$25
 Jupes de velours côtelé
ORD. \$55-\$60..... \$22-\$24
 Manteaux ¾ en tweed ORD. \$150..... \$39
 Blazers en tweed ORD. \$125..... \$50

- TAILLEURS TOUT LAINE, NOUVEAUX
ARRIVAGES**
 Ordinaire \$230-\$235..... \$179-\$189
 Ordinaire \$260-\$280..... \$199-\$216

- ENSEMBLES PANTALONS. TOUT LAINE.**
 Ordinaire \$440..... \$189

- ENSEMBLES JUPES 2 PIÈCES**
 Ordinaire \$185-\$325..... \$129-\$149

- VESTES TAPISSERIE**
 Ordinaire \$130..... \$59

- PANTALONS TOUT LAINE**
 Ordinaire \$125-\$175..... \$59

- JUPES TOUT LAINE**
 Pasquier, Kentsou, Alfa, Aquascutum, etc.
 Ordinaire \$110-\$150..... \$49-\$59

- CHANDAILS. VASTE CHOIX**
 Jones New York, Kentsou, Metropolis, Rino
 Rossi, Emilio Rossi, Jeanne Pierre, etc.
 Ordinaire \$95-\$130..... \$49-\$65
 Cachemire ORD. \$180..... \$111

- BLOUSES À MANCHES LONGUES**
 De Kay Silver, Marc Allan, Serge Nancel,
 A.M. Beretta, Regina Porter, etc.
 Ordinaire \$65-\$90..... \$25-\$40

- ROBES. POUR LE JOUR ET DE SOIRÉE**
 De Wayne Clarke, Eklektic, Edith Strauss,
 Marika Blu, Lorraine Beauchamp, Casadei
 Ordinaire \$155-\$250..... \$55-\$89
 Ordinaire \$320-\$410..... \$128-\$199

- PANTALONS EN CUIR PLONGÉ NOIR**
 Ordinaire \$265..... \$199

- MANTEAUX D'HIVER, COLLECTION 86**
 Ordinaire \$270-\$365..... \$199-\$279
 Ordinaire \$395-\$425..... \$299-\$329

- PELISSES**
 Ordinaire \$1,050..... \$899
 Ordinaire \$1,150..... \$1,049
 Ordinaire \$1,450..... \$1,299

- 8 MANTEAUX SEULEMENT. CUIR NOIR
DOUBLÉ D'OPOSSUM**
 Ordinaire \$1,600..... \$1,099

- BLOUSONS DOUBLÉS DE DUVET. BLANC
SEULEMENT**
 Ordinaire \$165..... \$96

- BLOUSONS DOUBLURE ISOLANTE**
 Ordinaire \$140..... \$79

- MANTEAUX ¾ EN LAINE. BLANC
SEULEMENT**
 Ordinaire \$175..... \$99

- LINEA HAUBER - SPORTING LIFE**
 Jupes ORD. \$230..... \$115
 Pantalons ORD. \$250..... \$125
 Chandails ORD. \$230-\$265..... \$115-\$132

- NOLAN MILLER - COLLECTION DYNASTY**
 Ensembles de soirée 2 pièces
ORD. \$525..... \$299

- APAWÉ**
 Chandails ORD. \$165, \$175..... \$82 ou \$87
 Pantalons ORD. \$175..... \$87
 Vestes ORD. \$350..... \$175

- SOULIERS ET BOTTES ITALIENNES
POUR DAMES**
 Souliers sport se vendaient \$80..... \$40
 Bottes sport se vendaient \$95..... \$40
 Souliers de toilette se vendaient \$95... \$60
 Bottes sport se vendaient \$175..... \$100
 Souliers de toilette se vendaient \$180. \$100
 Bottes de toilette se vendaient \$200... \$120

**VACANCES AU SOLEIL?
ÉPARGNEZ SUR DES VÊTEMENTS DE
CROISIÈRE POUR DAMES**

- TAILLEURS, CONFECTIONNÉS
EXCLUSIVEMENT POUR NOUS.**
 Ordinaire \$215-\$280..... \$119-\$149

- BLOUSES À MANCHES COURTES**
 De Como, Serge Nancel, Kay Silver, Regina
 Porter
 Ordinaire \$50-\$90..... \$25-\$39

- VÊTEMENTS SPORT COORDONNÉS**
 De Coincidence, Jaxsport, Franco Mirabelli,
 Sungsport, Ilya, Ronsard Sport, Nancy Heller
 Pantalons ORD. \$60..... \$30
 Jupes ORD. \$72-\$95..... \$36-\$47
 Vestes ORD. \$125..... \$63

- MANTEAUX ¾ LÉGERS. TOUT LAINE**
 Ordinaire \$295..... \$69
 IMPERMÉABLES ORD. \$120-\$215..... \$59-\$99

**Pour Hommes
SPÉCIAUX DU TONNERRE**

- MANTEAUX D'HIVER TOUT LAINE**
 ORD. \$350..... \$175

- COMPLETS MODE**
 ORD. \$295-\$450..... \$149.75

- VESTONS SPORT**
 Tweed Harris, tout laine. Laine et soie.
 ORD. \$185-\$195..... \$59.75-\$99

- PANTALONS AVEC OU SANS PLI**
 ORD. \$65..... \$36.75

- BLAZERS, SIMPLE BOUTONNAGE**
 Ord. \$175..... \$91.75

- BLOUSONS DOUBLÉS**
 ORD. \$60-\$79..... \$32.50-\$49

- GILETS SANS MANCHES**
 Avec boutons ORD. \$70..... \$25

- CHANDAILS À MANCHES LONGUES**
 Col rond ORD. \$65..... \$25

- CHEMISES SPORT**
 Ordinaire \$45..... \$15

- PEIGNOIRS**
 Ordinaire \$80..... \$55

- ENSEMBLES DE DÉTENTE**
 Ordinaire \$90..... \$45

- CHEMISES HABILLÉES COUTURIER**
 Ordinaire \$35..... \$20

- CEINTURES. CUIR VÉRITABLE**
 Ordinaire \$18.50..... \$12.50

- CRAVATES 100% SOIE**
 Ordinaire \$25..... \$10

**CHAUSSURES ET BOTTES D'HIVER
POUR HOMMES**

- CHAUSSURES NUNN BUSH ET CAVENDISH**
 Se vendaient \$100-\$125..... \$50

- CHAUSSURES HABILLÉES ET SPORT
CAPORICCI**
 Se vendaient \$95-\$125..... \$60

- BOTTES D'HIVER GOLD SPORT**
 Se vendaient \$85..... \$60

- BOTTES NUNN BUSH «NORTHERN PATROL»**
 Se vendaient \$110..... \$85

- CHAUSSURES ITALIENNES MODE**
 Tosi, Sergio Testa, Nino Pace
 Se vendaient \$85-\$100..... \$40

EN VACANCES DANS LE SUD? NOTEZ
NOS SUPERBES AUBAINES POUR HOMMES

A. Gold & Sons
Entrepôt

2050 BLEURY

ANGLE PRÉSIDENT-KENNEDY
ENTRE SHERBROOKE et DE MAISONNEUVE
American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche



AG

AG

Pour bénéficier de tarifs vraiment bas, réservez dès maintenant pour vos vacances d'hiver.

Appelez votre agent de voyages ou Piedmont Airlines au 1-800-327-4548 si vous planifiez des vacances cet hiver, et bénéficiez de rabais allant jusqu'à 70% sur le tarif courant. Mais faites-le aujourd'hui même, car des tarifs aussi bas ne supportent pas l'hiver.

BALTIMORE.....	107 ^{NS} KET	NEWARK.....	62 ^{NS} KLE ^{NS}
BOSTON.....	61 ^{NS} KET	NEW YORK.....	62 ^{NS} KLE ^{NS}
BUFFALO.....	90 ^{NS} KET	ORLANDO.....	144 ^{NS} BET
CHARLOTTE.....	147 ^{NS} KLE ^{NS}	PENSACOLA.....	144 ^{NS} BET
CHARLOTTESVILLE.....	133 ^{NS} KLE ^{NS}	RALEIGH/DURHAM.....	133 ^{NS} KLE ^{NS}
CLEVELAND.....	114 ^{NS} KET	RICHMOND.....	133 ^{NS} KLE ^{NS}
ELMIRA.....	88 \$ KET	ROCHESTER.....	92 ^{NS} KET
GREENSBORO.....	133 ^{NS} KLE ^{NS}	SYRACUSE.....	81 ^{NS} KET
HARTFORD.....	70 ^{NS} KET	WASHINGTON.....	107 ^{NS} KET
HOUSTON.....	187 ^{NS} KLE ^{NS}	WEST PALM BEACH.....	144 ^{NS} BET



PIEDMONT

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

POUR BÉNÉFICIER DES TARIFS INCROYABLEMENT BAS DE PIEDMONT

Les tarifs ci-dessus sont sujets à certaines restrictions. Ils représentent la moitié du coût d'achat d'un voyage aller-retour. Ces tarifs peuvent varier ou expirer sans préavis, et être plus élevés pendant certaines périodes de pointe. Dans le cas des tarifs du code KLE30, les billets doivent être achetés 30 jours à l'avance, ces tarifs ne seront pas offerts du 17 décembre 1986, du 2 janvier au 6 janvier 1987 ainsi que du 17 juin au 28 septembre 1987. La taxe sur le carburant de l'État de Floride est de 1 \$US par personne à partir de toutes les villes de la Floride et celle de la ville de Boston est de 2,50 \$US par personne à partir de Boston. Le nombre de sièges est limité.

*En vigueur à partir du 9 novembre 1986

©Piedmont Airlines 1986

Nous achèterons votre vieux couvre-plancher...

si vous en achetez un neuf.

Achetez un nouveau couvre-plancher Armstrong et nous paierons votre ancien 3 \$ la verge carrée.

Quel plaisir de découvrir que votre vieux couvre-plancher vaut une petite fortune!

Il vous suffit d'en fournir les dimensions à votre détaillant Armstrong (il n'est pas nécessaire de l'apporter). Armstrong vous remettra directement une allocation d'échange de 3 \$ la verge carrée, valable sur l'achat d'un nouveau couvre-plancher Solarian

Supreme,* Designer Solarian, Designer Solarian II, Regal Candide* ou Candide. (Achat minimum 15 verges carrées; rabais maximum 150\$.)

Nous offrons une gamme de plus de 120 motifs et couleurs. Les couvre-planchers Armstrong sont par ailleurs réputés pour leur robustesse et leur durabilité, qui n'ont d'égal que leur beauté.

Notre détaillant Armstrong participant vous fournira tous les renseignements, mais faites vite! L'allocation d'échange n'est valable que sur les achats effectués entre le 1^{er} et le 29 novembre.

Armstrong
Qu'il fait bon dans votre maison

*Marque de commerce d'Armstrong World Industries Inc. Usager inscrit: Les Industries mondiales Armstrong Canada Ltee.

Obtenez tous les détails chez votre détaillant Armstrong inscrit ci-dessous.

Montréal
Drapeau René Tapis Inc.
2452 Henri Bourassa est
J M Valières Inc.
62-45 boulevard Monk
Millien Tapis & Tapis
15 Bernard est
Nite Floor and Wall Coy Inc.
4910 Sherbrooke ouest
Robert Tapis & Préparés Inc.
4577 boulevard St-Laurent
Roy & Fils Limitée
3399 boulevard Cremazie est

Beaconsfield
Bisset Decor Ltd
453 Beaconsfield Boulevard
GDL Flooring Ent.
56 Woodland Avenue
Beloeil
Couvre-Plancher Beloeil Inc.
225 boulevard Cartier
Brossard
Tapis Des Mon Inc.
1875 Panama
Châteauguay
Tapis Blanchette Inc.
42 Gilmour

Dorion
Loyola Schmidt Inc.
243 Harwood
P.E. Feix et Fils Inc.
70 boulevard Harwood
Tapis R. Castonguay Inc.
38 St-Charles
Granby
Tapis Mto Ltee
50 A Denison
LaSalle
Couvre-Plancher LaSalle Inc.
1133 Shevchenko

Million Tapis & Tapis
2019 Lapierre
Laval
Couvre-Plancher Rive Nord
5533 boulevard des Laurentides
Million Tapis & Tapis
Valquette Ltee
478 boulevard des Laurentides
Longueuil
Tapis Mini-Prix Inc.
859 boulevard Ste-Foy

Repentigny
Tapis Japon Inc.
231 boulevard Brien
Tapis Repentigny
351 Notre Dame
St-Ciel
P.E. Feix et Fils
299 boulevard Cité des Jeunes
St-Eustache
Valquette Ltee
465 Arthur Sauvé
St-Julie
Les Tapis Leblanc Inc.
1595 Chemin du Fer à Cheval

St-Rémi
J.A. Letourneau et Fils Inc.
195 Ste-Therese
Ste-Thérèse
Valquette Ltee
80 boulevard Labelle
Valleyfield
Couvre-P Paul Lusselle Inc.
97 Mgr Langlois
Varenes
Tapis Hudson et Frères Inc.
568 montée Ste-Julie

Prix de l'essence: Québec impuissant

■ QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Énergie et des Ressources John Ciaccia avoue son impuissance devant la hausse du prix de l'essence à la pompe au Québec, pourtant stable en Ontario. Mais il ne lance pas la serviette.

« Nous sommes dans un marché libre, a-t-il expliqué à la presse à son arrivée en Chambre pour la période des questions. Nous n'avons pas de lois qui puissent obliger les compagnies à fixer leurs prix à un certain niveau. Cependant, nous pouvons leur demander des explications et, s'il y avait abus, je voudrais en discuter avec mes collègues du conseil des ministres. »

Le ministre a dit avoir écrit à Ultramar, à l'origine de la récente hausse de deux cents du prix du litre d'essence.

« Je ne comprends pas pourquoi cette hausse est venue à ce moment-ci, explique-t-il. Surtout après les déclarations qu'avait faites M. (Jean) Gaulin (le président d'Ultramar), selon lesquelles il ne serait pas le premier à augmenter le prix de l'essence au Québec. »

Le ministre trouve pour le moins curieux qu'Ultramar, qui a un important complexe pétrochimique à Saint-Romuald, en plus du réseau de distribution au détail le plus important, n'ait pas majoré ses prix aussi en Ontario.

Le ministre a aussi précisé qu'il ne faisait pas sienne la suggestion du député libéral fédéral de Sainte-Marie Jean-Claude Malepart de boycotter Ultramar.

Il se dit à la recherche de moyens « plus rationnels ».

Gauthier attaque

En Chambre le député péquiste de Roberval Michel Gauthier a accusé M. Ciaccia d'être le « complice inactif » de ces hausses de prix.

Il a ajouté que les mécanismes mis en place par M. Ciaccia sont « totalement inefficaces, étant donné les résultats obtenus jusqu'à maintenant ».

Il faisait allusion à la décision du ministre de téléphoner et d'écrire aux pétroliers pour s'assurer que les baisses de la surtaxe sur l'essence consenties aux consommateurs des régions éloignées leur profitent d'abord.

Le député s'en est pris en plus au fait que la raffinerie Gulf de l'est de Montréal avait été fermée par Ultramar, sous prétexte qu'il y aurait eu surcapacité de raffinage. Pourtant, a Come-by-Chance, à Terre-Neuve, Petro-Canada vient de vendre à rabais une usine fermée à des intérêts américains, qui vont la remettre en production.

M. Ciaccia a rappelé avoir toujours soutenu qu'il y avait sous-capacité de raffinage au Québec.

Il a ajouté avoir réussi à récupérer 260 emplois de Gulf avec la rouverture le 24 novembre de l'usine pétrochimique.

Il a souligné enfin avoir obtenu d'Ultramar qu'elle cesse de démanteler l'usine de raffinage de Montréal-Est de sorte qu'il s'y produit encore de 10 000 à 15 000 barils d'essence par jour.

C.M. MICHAUD

Le rendez-vous des grandes marques de l'heure

SALE • BAUME & MERCIER • BULOVA • CITIZEN • CONCORD • OMEGA • MICHEL HERBELIN • MOVADO • PIAGET • PULSAR • RAYMOND WEIL • SEIKO • RAYMOND WEIL • BULOVA • CORUM • LASSALE • MICHAUD

C.M. Michaud vous propose la plus importante collection de montres prestigieuses au pays. **15 marques** et plus de **2,000 modèles** sous le même toit. Aucun autre bijoutier n'offre autant de choix. Votre prochaine montre vous attend chez C.M. Michaud. Soyez au rendez-vous.

Profitez de notre Plan mise de côté pour Noël. Principales cartes de crédit acceptées.

Bijouterie C.M. Michaud
937 est. rue Bélanger, Montréal, QC H2S 1G9
(514) 279-4527

Pour les meilleurs prix

40%

SEIKO LASSALE

DE RABAIS*

C.M. MICHAUD secoue les prix!

Pour un temps limité, C.M. Michaud vous offre 40% de rabais* sur les montres Seiko! Et chez C.M. Michaud, ce n'est pas le choix qui manque pour elle et lui. Venez choisir la vôtre sans tarder. Avec C.M. Michaud, tout le monde peut posséder sa SEIKO

*Rabais sur notre prix affiché original. Profitez de notre Plan mise de côté pour Noël. Principales cartes de crédit acceptées.

Bijouterie C.M. Michaud
937 est. rue Bélanger, Montréal, QC H2S 1G9
(514) 279-4527

Pour les meilleurs prix

L'Association des hôpitaux fustige la journée d'étude des radiologistes

■ Même si la grève d'une journée des radiologistes a peu perturbé, hier à travers la province, la marche normale des activités dans les centres hospitaliers, l'Association des hôpitaux du Québec a fustigé ce groupe de médecins spécialistes.

tal du Sacré-Coeur dans le nord de Montréal, les équipes en place se sont arrangées pour procéder aux examens requis par les malades avant d'aller discuter de leurs affaires.

Malgré ces précautions, l'Association des hôpitaux s'indigne devant ces « moyens de pression qui sèment la confusion chez les usagers qui se demandent de jour en jour quels sont les servi-

ces auxquels ils pourront avoir accès ». La « journée d'étude » des radiologistes fait grimper d'un cran la tension dans les hôpitaux qui, après la grève illégale déclenchée par la FTQ, « s'ap-

prêtent à faire face dès la semaine prochaine » à des pressions nouvelles par divers moyens auxquels les syndiqués auront recours.

NICOLE BEAUCHAMP

« Nous ne pouvons que dénoncer comme un geste démesuré et inconsidéré la journée d'étude qui a toutes les apparences d'un débrayage. La population n'a pas à faire les frais du partage des honoraires entre les diverses spécialités médicales », a déclaré M. Jacques Nadeau, directeur général de l'AHQ.

L'agitation au sein de l'Association des radiologistes tourne autour du partage d'un gros gâteau financier. « La guerre entre p'tits frères », de lancer en boutade le Dr Jean-Marie Albert, vice-président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Une entente de principe, qui reste à finaliser, est en effet intervenue entre les spécialistes et le gouvernement sur un « accord-cadre » de deux ans afin de renouveler le contrat de ces praticiens participant au régime d'assurance-maladie. Ce contrat est échu depuis le 31 mai 85.

Les négociations entrent donc dans une phase névralgique. Motus et bouche cousue de la part des deux parties sur les grandes lignes de l'accord-cadre. Ce dernier prévoit une masse monétaire globale pour les 6 300 spécialistes.

Il appartient à la Fédération des spécialistes de répartir cette masse monétaire entre ses 29 associations professionnelles affiliées. Convie pour ce soir, une assemblée de 101 délégués débattrà du partage. Une chicane de famille à arbitrer.

La chicane aura d'abord couvé dans les rangs des 429 membres de l'Association des radiologistes qui a demandé de différer la séance de distribution des parts du gâteau. LA PRESSE a tenté en vain d'atteindre son président, le Dr François Laroche.

Salaire moyen de \$197 805

D'après les dernières statistiques disponibles à la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le revenu annuel moyen brut des médecins pratiquant en radiologie diagnostique et thérapeutique s'élevait à \$197 805 en 1984. Quel que soit le lieu de pratique (hôpital ou clinique privée) ou le mode de rémunération: à l'acte, à la vacation, à salaire etc.).

Toutefois, ce montant fluctue beaucoup selon les différentes régions administratives du Québec. Les radiologistes de la région des Laurentides-Lanaudière arrivent en tête de liste avec un revenu moyen annuel brut de \$300 679. Celui de leurs confrères de la Montérégie (Rive-Sud de Montréal) se chiffre à \$238 464.

Les radiologistes du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie les talonnent (\$220 072) tandis que ceux de l'Estrie trainent de l'arrière (\$140 291) par rapport à la moyenne provinciale. Dans la grande région de Montréal, leur revenu moyen annuel brut atteint \$198 973 et dans celle de Québec \$165 986.

Il était difficile de savoir, hier, si la majorité des radiologistes avaient déserté leur poste dans 140 hôpitaux pour suivre la consigne de leur association professionnelle. L'AHQ a réalisé un relevé partiel de la situation.

Selon ce coup de sonde, les radiologistes ont dispensé les services essentiels pour répondre aux besoins des salles d'urgence et des salles de chirurgie. À certains endroits, comme à l'hôpi-

PROFITEZ-EN! UN STOCK DE FOURGONNETTES PLUS COMPLET QUE JAMAIS VOUS ATTEND CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE TOYOTA.

Les toutes nouvelles fourgonnettes Toyota deviennent encore plus avantageuses en 87 avec un moteur d'une cylindrée de 2,2 L à injection électronique qui procure 101 ch; aucune inspection majeure prévue avant 6 ans ou 96 000 km; direction à crémaillère; garantie de 5 ans sans limite de kilométrage contre les perforations causées par la corrosion; peu encombrante, elle loge dans tout garage.

LES TOUTES NOUVELLES FOURGONNETTES À 4 ROUES MOTRICES

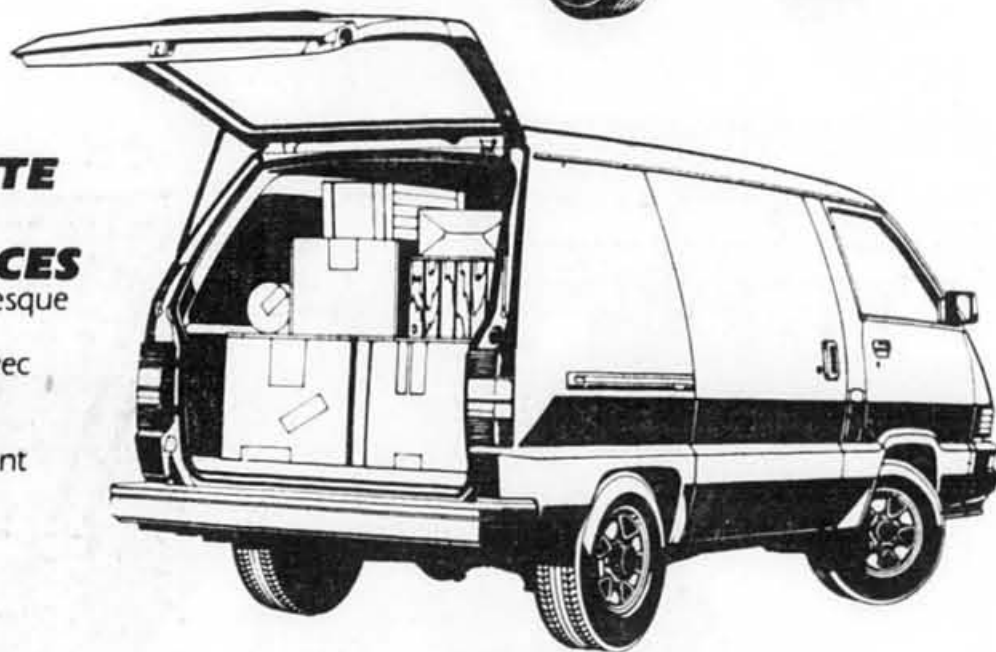
LA FOURGONNETTE DE TOURISME LE À 4 ROUES MOTRICES

- une 4 x 4 pour transporter votre famille en toute sécurité
- pneus radiaux toute saison
- un aménagement intérieur luxueux qui offre en option des fauteuils capitaine pivotants, deux panneaux de toit ouvrants et un climatiseur jumelé avec glacière et appareil à glaçons



LA FOURGONNETTE COMMERCIALE À 4 ROUES MOTRICES

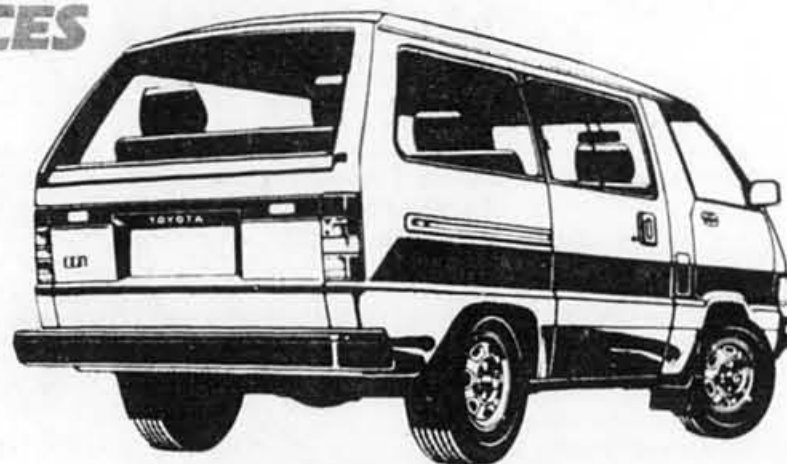
- une 4 x 4 prête à travailler presque n'importe où
- boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée
- direction et freins assistés
- 157 pi³ d'espace de chargement



ET LES FOURGONNETTES À 2 ROUES MOTRICES

FOURGONNETTE DE TOURISME

- choix du luxueux modèle LE ou du TOUT NOUVEAU modèle DE LUXE de grande classe
- spacieuse et entièrement recouverte de moquette à l'intérieur, elle peut accueillir 7 passagers
- espace à bagages généreux
- verrouillage de protection pour enfants



FOURGONNETTE COMMERCIALE

- polyvalente, avec 187 pi³ d'espace de chargement
- capacité de charge jusqu'à 2 000 lb
- essieu arrière, chaufferette, batterie et démarreur renforcés
- boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée en option



Si vous êtes à la recherche d'une fourgonnette, Toyota est incontestablement votre meilleur choix. Et maintenant, c'est le temps plus que jamais de vous en procurer une. Voyez votre concessionnaire Toyota dès aujourd'hui et découvrez comme c'est facile d'en louer ou d'en acheter une. Le meilleur choix de fourgon-

nettes jamais vu: toutes les 4 x 4 ou 4 x 2, un plus grand éventail de couleurs, une meilleure valeur et encore plus de la remarquable qualité Toyota.

Toutes les fourgonnettes Toyota sont protégées par une garantie limitée de 3 ans ou 60 000 km sur le groupe propulseur. En option, on peut aussi obtenir une garantie supplémentaire, la Protection Extra-Attention de 5 ans 100 000 km.

TOYOTA CANADA INC. GÉRÉE PAR LA COMPAGNIE DE GARANTIE INTERNATIONALE LIMITEE Usager prior. **PEA**



Vos hôtes: Jean-Pierre Beauquier Jacques Landrie

DÉJEUNER D'AFFAIRES

DU MARDI AU VENDREDI de 11 h 45 à 14 h 30 de \$725 à \$1395

ÉGALEMENT MENU À LA CARTE

RÉSERVEZ MAINTENANT POUR VOS RÉCEPTIONS DE NOËL

1450, RUE CRESCENT (à proximité du métro Guy ou Peel)

844-2328 Ouvert le soir du lundi au samedi de 18 h à 23 h 30 Essayez les spécialités de notre chef

QUI POURRAIT EN DEMANDER PLUS!

TOYOTA

Au bord de l'eau: condominiums de prestige
Le Presqu'île
500, Place Juge Desnoyers, Pont-Viau, Laval, Qc.
Informations: 663-5412
1 h à 7 h Lundi au jeudi
1 h à 5 h Samedi, dimanche

TOYOTA CELESTES

LA COUR SUPRÊME SE PENCHE SUR LA CAUSE DU MOUVEMENT ACTION TRAVAIL DES FEMMES

Le tribunal peut-il imposer un programme d'action positive ?

OTTAWA — La Cour suprême s'est penchée hier sur le pouvoir du Tribunal des droits de la personne d'imposer

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

des programmes d'action positive en faveur des femmes.

La plus haute instance juridique du pays devra décider si le tribunal avait le pouvoir d'imposer au CN des quotas d'embauche visant à porter à 13 p.

cent le pourcentage de femmes dans les emplois non-traditionnel au CN.

Action Travail des femmes, un organisme à but non-lucratif qui a déposé une plainte en 1979 contre le CN en raison de ses politiques d'embauche discriminatoires envers les femmes, estime que le tribunal a cette compétence.

La Commission canadienne des droits de la personne est du même avis.

Le CN, lui, n'est pas d'accord.

La Cour fédérale lui a donné raison en juillet 1985.

Me Alphonse Giard, l'avocat de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), a soutenu hier que la Loi canadienne sur les droits de la personne ne permet pas au tribunal d'imposer un programme d'action positive. Il ne peut que prendre des mesures destinées à prévenir les actes discriminatoires.

Selon Me Giard, un programme d'action positive ne vise pas

à prévenir la discrimination à venir, mais à effectuer du rattrapage, soit remédier à la discrimination passée.

Les juges de la Cour fédérale ont présenté le même argument pour justifier leur décision.

La représentante d'Action Travail des femmes, Me Hélène Lebel, a contesté cette interprétation hier.

La Cour fédérale en est venue à créer une opposition entre la

prévention et le remède, quand les deux vont de pair, a-t-elle déclaré.

Il est bien évident que pour empêcher toute discrimination dans l'avenir, il faut faire cesser celle qui a cours actuellement, a-t-elle ajouté.

Elle a expliqué qu'un pourcentage insuffisant de femmes dans les métiers non-traditionnels, s'il est dû à la discrimination, est en soi source de discrimination.

C'est un cercle vicieux, a-t-elle expliqué. Comme il n'y a pas de femmes dans une certaine catégorie d'emploi, il ne vient à l'idée de personne qu'il pourrait y en avoir.

Effet secondaire

Le représentant de la Commission canadienne des droits de la personne, Me René Duval, a renchéri en affirmant qu'un programme d'action positive visait effectivement à prévenir toute discrimination dans l'avenir, mais qu'il avait comme effet secondaire de corriger les abus passés.

Le CN, qui poursuivra sa plai-

doirie aujourd'hui, a soutenu que la Loi canadienne sur les droits de la personne permettait des programmes d'action positive lorsqu'ils étaient volontaires, mais pas lorsqu'ils étaient imposés par un tribunal.

« Ça ne tient pas debout », a simplement commenté Me Lebel, confiante de remporter sa cause.

Cette cause est extrêmement importante pour Action Travail des femmes, qui a déjà reçu \$65000 du gouvernement fédéral pour ces procédures judiciaires, a déclaré une porte-parole du groupe, Mme Carole Wallace.

La décision de la Cour suprême, si elle penche en sa faveur, aidera l'organisme dans des procédures entreprises contre d'autres employeurs.

« Des femmes aux prises avec des problèmes de discrimination viennent constamment nous voir, a expliqué Mme Wallace. Si nous gagnons cette cause-ci, cela nous donnera un poids supplémentaire face aux autres employeurs. »

NOËL EN PRIMEUR

L'INCROYABLE MIRRORBLACK TRINITRON DE SONY

5 ANS GARANTIE SUR LES PIÈCES ET LA MAIN D'ŒUVRE

599⁹⁹ \$

- capacité de syntonisation, 181 canaux
- 181 canaux • télécommande à infrarouge • entrée audio/vidéo
- écran plat et carré • fini argent

Garantie de CINQ ANS

Televiseur couleur 20 po. KV1972R

- capacité de syntonisation, 181 canaux
- télécommande «Express Commander»
- capacité de reproduction stéréophonique
- entrée audio/vidéo • fini métallique «high tech»

699⁹⁹ \$

Magnéscope SuperBetamax SL100

- syntonisation à capacité de téledistribution
- télécommande sans fil «Remote Commander»
- programmation 7 jours/6 événements
- recherche d'image accélérée

469⁹⁹ \$

Magnéscope Betamax «SuperBeta Theater» SLHFT7

- amplificateur stéréo intégré (2 x 20W)
- triple effet sonore; salle de concert, stéréophonie reconstituée • télécommande sans fil «Direct Access» à dix touches • syntonisation à capacité de téledistribution • programmation 7 jours/6 événements • enceintes acoustiques SS-X210 permettant d'obtenir le relief sonore digne du «SuperBeta Theater» (en option)

1099⁹⁹ \$

Une reproduction au relief saisissant

PLUS DE 80 MAGASINS AU QUÉBEC, AVEC SERVICE.

A. FORTIN TÉLÉVISION INC. 47, Fleury ouest Montréal 381-9261	DUBÉ ÉLECTRONIQUE INC. 2719, Désormeaux Montréal-Est 352-2130	PERRON & GAGNÉ TV INC. 3774, boul. Lévesque Chomedey, Laval 681-6466
ATELIERS ÉLECTRONIQUES BROSSEAU 100, boul. d'Anjou Châteauguay 692-1878	ÉLECTRONIQUE MAMBO INC. 400, boul. Cartier Laval 663-2351	TÉLÉRAMA INC. 2194, Marie-Victorin Varenes 652-2755
31, Évangéline Granby 378-0139	ÉLECTRONIQUE MARCIL FILS & FILLE INC. 563A, St-Georges St-Jérôme 438-8418	TV & ÉLECTRONIQUE COUTU INC. 1265, Beaubien est, Montréal 7794, boul. Newman Ville Lasalle 366-9922
3256, Grande Allée St-Hubert 678-3430	ÉLECTRONIQUE MATTEAU INC. 2045, Royale Trois-Rivières 1-800-567-8643	
AUDIOTRONIC (1975) ENR. 368, Ste-Catherine ouest Montréal 861-5451	MAGIC TOUCH TV RADIO SERVICE LTD. 5343, Queen Mary Montréal-Ouest 481-2702	
CENTRE A.T. VIDÉO INC. 5559, boul. Léger Montréal-Nord 321-5159	MARCEL TV REPENTIGNY INC. 587, Notre-Dame Repentigny 581-8503	
DISTRIBUTION CENTRALE LTÉE 350, Des Érables Ville St-Pierre 364-4980		

SPEC ÉLECTRONIQUE

Miss Nelson a 140... prénoms

CHESTERFIELD, Angleterre (AP) — Après 10 mois d'un combat acharné, M. et Mme Nelson ont enfin obtenu hier de l'administration britannique qu'elle leur délivre un certificat de naissance pour leur bébé à qui ils avaient donné... 140 prénoms.

Le combat a été rude car l'administration campait sur ses positions. « Vous n'avez droit qu'à 20 prénoms, choisissez ». Facile à dire mais pas facile à faire: les Nelson n'arrivaient pas à se décider. Alors...

« Nous n'avons jamais abandonné », a déclaré Mme Nelson. « Après tout c'est votre propre nom qui doit être sur le certificat de naissance, non ? », a-t-elle conclu.

Sa fille s'appelle donc, (entre autres): Tracy-Marielaire-Lisa-Tammy-Samantha-Christine-Alexandra-Candy-Bonnie-Ursula-Zoe-Nichola-Patricia-Lynda-Kate-Jean-Sandra-Karren-Julie-Jane-Elizabeth-Felicity-Gabriella-Jackie-Corina-Constance-Arabella-Clara-Honor-Geraldine-Marylyn-Fiona-Erika-Filippa-Anabel-Elsie-Amanda-Cheryl-Alanna-Louisa-Angie-Beth-Crystal-Dawn-Debbie-Eileen-Grace-Susan-Rebecca-Valerie-Kay-Lena-Margaret-Anna-Carol-Bella-Avril-Ava-Audry-Andrea-Daphne-Donna-Cynthia-Cassie...

Et elle établit ainsi un nouveau record, devançant largement feu Charles III d'Espagne, qui ne portait que ... 94 prénoms.

Invitation à la détente

Épargnez 20%

Le grand luxe! Les pantoufles Pierre Cardin, style mule, doublées de soie, en gris moyen, marine, noir ou bourgogne, pour relaxer en tout confort. Pointures 7 à 13, largeurs moyennes. Prix courant 19,95\$. En solde à

15⁹⁹

Bovet
Le chic... prêt-à-porter

• 4475, boul. Métropolitain Est • Les Terrasses • Carrefour Laval • Galeries d'Anjou
• Promenades St-Bruno • Fairview Pointe-Claire • Carrefour Angingnon

LA VENTE des «AS de PIQUE»

MARCEL et GILLES profitent de l'absence du patron pour écouler les voitures de démonstration 86

Tout pour vous satisfaire.

HEURES D'OUVERTURE: du lundi au vendredi de 9 h à 21 h.

NAVETTE AU MÉTRO

3839, boul. Taschereau St-Hubert
678-1220

VOLVO LEMENN

VOYAGES À LA CARTE

FAITES UN VOYAGE DE RÊVE PARTEZ À HAWAII, EN EUROPE, AUX ANTILLES, AU MEXIQUE, EN AFRIQUE, EN FLORIDE, DANS LES ALPES, ETC.

POUR SEULEMENT 29,95\$

AVEC UN GUIDE D'EXPÉRIENCE, ROBERT VIAU
UNE COLLECTION DE ONZE VIDÉO CASSETTES

... une heure bien vite passée... le commentaire est rempli d'humour, d'informations utiles. Les images sont absolument extraordinaires...

Franches Grimaldi, LA PRESSE

PRODUCTION: **VIASCOPE** Disponibles en librairies, dans les bons vidéo-clubs et à l'agence de Voyages Viau.



L'expérience devrait prévaloir dans le choix des représentants au Tribunal et à la Commission des droits de la personne

OTTAWA (PC) — Seules les personnes ayant une expérience reconnue dans le domaine des droits de la personne devraient être nommées au Tribunal et à la Commission canadienne des droits de la personne.

C'est ce qu'a réclamé hier une coalition réunissant une douzaine de groupes intéressés par la protection des droits de la personne, comme l'Association nationale des femmes et la loi, la Ligue des droits et libertés, le Congrès juif canadien, la coalition des organisations provinciales des handicapés et le Comité d'action national sur le statut de la femme.

Cet appel pressant faisait écho à la controverse qui a éclaté ces dernières semaines concernant la nomination au Tribunal des droits de la personne de sympathisants conservateurs.

« Lorsque des personnes qui sont nommées n'ont aucune expérience reconnue dans le domaine des droits de la personne, et qu'ils semblent avoir été nommés parce qu'ils ont travaillé ou ont fait des dons au Parti conservateur, cela ressemble à l'achat d'une nomination », ont indiqué les porte-parole de la coalition.

Ils ont également dénoncé le fait que des références politiques aient été effacées de cer-

tains curriculum vitae provenant du ministère de la Justice.

Inacceptable

« Le système en place est clairement inacceptable, tout comme la façon dont il est opéré, ont-ils lancé. Nous voulons qu'un système ouvert et basé sur le mérite soit mis en place immédiatement. »

Toutes les personnes nommées au Comité des droits de la personne de l'ONU ont une expérience reconnue dans ce domaine, et cette exigence devrait être inscrite dans la Loi canadienne sur les droits de l'homme, a ajouté la coalition.

Les porte-parole ont ajouté que le processus de nomination devrait être ouvert. Les groupes et les individus qui ont une expertise dans les droits de la personne devraient avoir le droit de proposer des candidats.

En outre, le processus devrait être non partisan. Le comité parlementaire sur les droits de la personne, qui recevait la coalition hier, devrait réviser les qualifications des personnes recommandées et faire ses propres recommandations aux Communes, qui prendraient la décision.

Au Québec, les membres de la Commission sur les droits de la personne sont nommés par l'Assemblée nationale.



LE WEEK-END TILDEN

DEPUIS **995\$** PAR JOUR PLUS KM



Tilden loue et modèles plusieurs marques et met en vedette les voitures Chrysler Canada.

Voyez du pays pour beaucoup moins avec l'économique Dodge Colt. Nos tarifs spéciaux du week-end sont aussi disponibles sur des modèles plus grands, y compris l'excitante Caravan.

Réservations:

878-2771

Allez, loue là!



FLOTTATION SENSATIONS!

4 SUPERBES LITS TOUS À PRIX DE VENTE

Au choix:

- 1. CHEROKEE
- 2. MELAMINE
- 3. ESSEX
- 4. NEW YORKER

LE PRIX INCLUS:
 • LIT D'EAU
 • TÊTE DE LIT
 • BASE
 • DOUBLURE SECURITAIRE
 • MATELAS
 • FERRURE NECESSAIRE
 • CHAUFFE-EAU C.S.A.

FORMAT "QUEEN"

Cotes remboursées et lits vendus séparément

LIT D'EAU COMPLET À PARTIR DE **\$169**

LA VENTE CONTINUE JUSQU'AU 15 NOV. 86



CHEROKEE

Pin, noyer

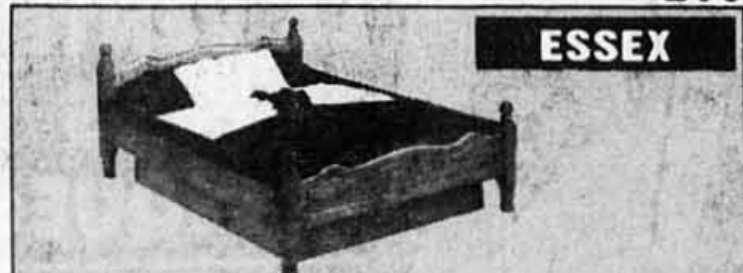
\$229



MELAMINE

Gris, blanc, noir ou amande

\$279



ESSEX

Pin, miel ou noyer

\$329



NEW YORKER

Rembourrage luxueux

\$389

DRAPS



Vaste choix de draps et taies d'oreillers

Queen **\$34⁹⁵** l'ens.

DOUILLETTE



Douillette

\$4900

CITÉ LIT D'EAU

LES PROFESSIONNELS DU SOMMEIL

5339-A, rue FERRIER

735-3649

(coin Décarie en arrière de la Banque de Commerce)



FAILLITE

jeudi midi à 21H
vendredi midi à 21H
samedi 10H à 17H

OUVERT 3 JOURS SEULEMENT

HABITS IMPORTÉS D'ITALIE

60 à 70% d'escompte

COMPLETS: Tissu: fine laine 100% laine et soie lin et soie et autres

rég. 750\$ pour **295\$**

TAILLES FORTES aussi DISPONIBLES

Des vêtements pour hommes importés d'Italie de très haute qualité signés:
 - Luigi Botto
 - Mario Zegna
 - Corrente
 et plusieurs autres

CRAVATES FENDI:
 - crêpe de chine
 - 100% soie

Notre prix:
25\$ ch.
 ou 5 pour **100\$**

FENDI
ROMA

Mêmes cravates, avec motifs semblables, vendues chez Holt Renfrew pour **60\$** ch.

TOUS LES PANTALONS SONT DOUBLÉS
HABITS SURPIQUÉS À LA MAIN

5 000 000\$ d'inventaire provenant de faillite

Rousseau Forget Liquidateur

6900 St-Hubert Entre St-Zotique et Bélanger

701, Place d'armes coin St-Urbain et St-Jacques

FRANCHISES DISPONIBLES 383-6124

VENTE #1

Simpson

Vous allez raffoler des activités qui se passent

chez

Simpson

Venez prendre part à notre plaisir !

Voici l'événement le plus attendu de la saison !

LE PETIT DÉJEUNER AVEC LE

Père Noël

chez SIMPSON

SAMEDI 29 NOVEMBRE et les 6, 13, 20 décembre de 8 h à 9 h

Prix **349\$** adultes ou enfants

Réservez dès maintenant!

Obtenez vos billets à votre restaurant Simpson du Centre-ville (La Bonne Bouffe 2e étage), Pointe-Claire, Anjou, Laval ou St-Bruno.

RENCONTREZ ALFRED SUNG



Le mercredi 12 novembre à 12 h 30

Chez Simpson centre-ville, Boutique Alfred Sung rez-de-chaussée et célébrez le succès de son parfum SUNG.

VEZ ASSISTER AU DÉFILÉ DE MODE DE SA COLLECTION AUTOMNE-HIVER À 12 H 15.



VENTE DE COMPLETS HUNT CLUB DEUX POUR LE PRIX D'UN Deux fois plus pour votre argent!

Voici l'occasion que vous attendiez pour renouveler votre garde-robe à peu de frais. En effet, à l'achat d'un complet Hunt Club en laine au prix ordinaire de 315\$, vous obtenez un second complet Hunt Club, d'égale valeur, sans frais supplémentaires. Toute une vente, n'est-ce pas?

Les complets Hunt Club sont

confectionnés soigneusement au Canada avec des tissus de haute qualité. La sélection inclut les vestons droits traditionnels et les modèles croisés dernier cri. Les pantalons sont droits ou à plis. En pure laine à rayures mode ou motifs sobres. Tailles 38 à 46 pour la plupart des carrures.

2/315\$
Vente

260 COMPLETS POUR HOMME



VOUS RAFFOLEREZ DE NOTRE VENTE #1

VEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ETAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h Samedi - 9h à 17h

Simpson